République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

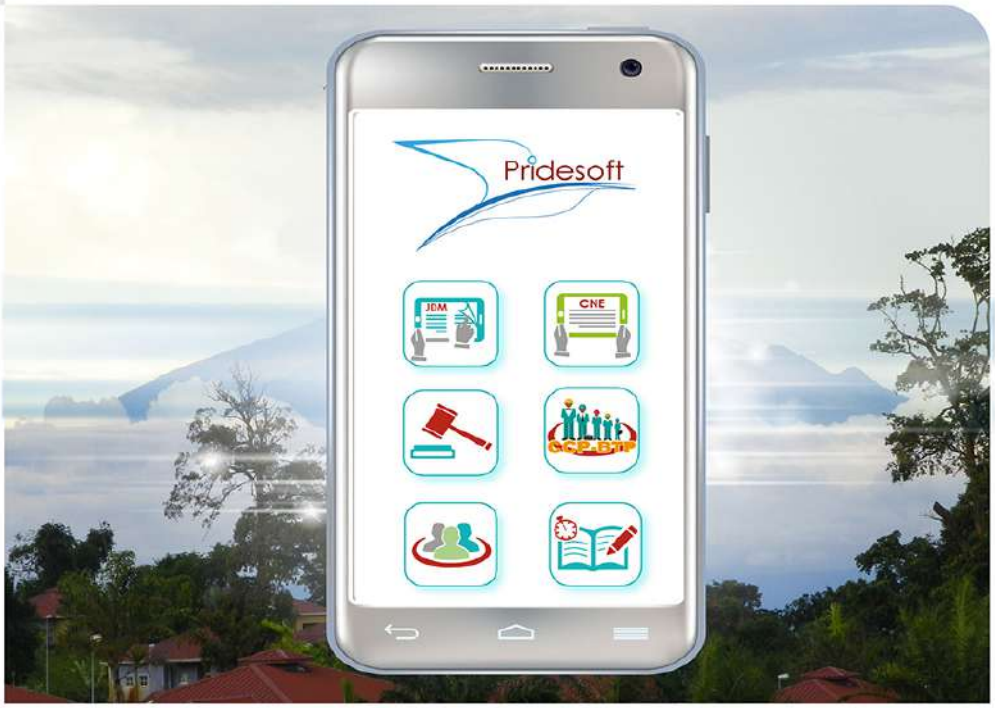

Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03	SOCIAL	02	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	08	ECONOMIE	04	RURAL	12
GOUVERNANCE PUBLIQUE	01	NON DEFINIS	03		

N° 2424
2 Novembre 2021
2 November 2021
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°023/ASMI/SIC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES OU CABINETS D'EXPERTISES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DES PROJETS POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DANS LES VILLES DE MAROUA, GAROUA, PITOA, YAOUNDE ET SANGMELIMA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SIC, EXERCICE 2021 ET SUIVANT LIGNE D'IMPUTATION N° 23 13 17 00
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-12-2021
2	**Reference**	N° 02K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 02K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN°_16___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIEA LA STATION DE KOUSSERI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	N° 004/DDC/C.YOKO/CIPM/2 021DU 08 OCTOBRE 2021 CONSTRUCTION D?UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L?ECOLEPUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO DEPAREMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTREADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DES DATES DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE COTATION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	01/2021/REOI/LIFIDEP 28 OCT 2021 Lire
	Titre/objet	REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST 01/2021/REOI/LIFIDEP 28 OCT 2021 FOR THE RECRUITMENT OF AN INDIVIDUAL CONSULTANT FOR THE FINAL EVALUATION OF THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT LLFIPEPLFOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-11-2021
5	**Reference**	9134/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 29/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°9134/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 29/10/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°92/21/AONO/SDCC/CIPM DU 06 /09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA CONCESSION DE L'USINE D'EGRENAGE DU COTON DE GOUNA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	N° 03K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 03K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION PAR PROCEDURE DE GRE A GRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUEA LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	ADDITIF N°9141/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°9141/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 29/11/2021 PORTANT MODIFICATIONS APPORTEES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°112/21/AONO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	N°002/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 DEMANDE DE COTATIONS N°002/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE PUISSANCE 50 KVA A L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	N°003/DDC/C.YOKO/CIPM/2 021DU08 OCTOBRE 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX ADMINISTRATIF EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS, TROIS (04) TABLES, HUIT(08) CHAISES ADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DES DATES DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE COTATION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	03/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/21 Lire
	Titre/objet	OBJET : LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION N° 03/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS (SIM) DU RIZ ET DE L'OIGNON, POUR LE COMPTE DU PADFA II
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-11-2021
11	**Reference**	N° 04K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 04K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION PAR PROCEDURE DE GRE A GRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUEA LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	N° 07K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 07K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°_17___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021__POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SERRES D'ACCLIMATATION DES VITRO PLANTS PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSERI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	020/DA/CRB/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°020/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, D'UN (01) ABREUVOIR ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE A L'ABATTOIR MUNICIPAL DE REY-BOUBA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	019/DA/CRB/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°019/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION ENPROCEDURE D'URGENCE N°001/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATIONDE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02)ABREUVOIRS POUR LE GROS BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNEFONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL DE LA COMMUNE DE REY BOUBA:• LOT 1: AIRES DE PATURAGE DE LANDOU ET DE WAFANGO• LOT 2: AIRES DE PATURAGE DE DOBINGA ET DE MAYO WONDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	7695 /APN/DG/CJM/CE Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°06 /AONR/APN/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POURL'ÉTUDE SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PORTS CAMEROUNAIS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/DAONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 29 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM - REGION DU CENTRE».« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) FEICOM – EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-11-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	001/C/C-NTUI/SG/SGMP/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-NTUI/CIPM-NTUI/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	N° 04K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION PAR PROCEDURE DE GRE A GRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	9136/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 29/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°9136/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 29/10/2021.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°074/21/AONO/SDCC/CIPM DU 07/07/2021 POUR LAFOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE SACS PP POUR LES HUILERIES DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	N° 06K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 06K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE ISSU DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_14___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021__POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUEA LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2 (AMÉNAGEMENT D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION POUR LES PÉPINIÈRES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, D'ANACARDIER ET DE GOMME ARABIQUE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	N° 07K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUEDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°_17___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU _24/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SERRES D'ACCLIMATATION DES VITRO PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	007/AONR/MINT/CMPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/MINT/CMPM/2021 DU 27/10/2021 POUR LA REALISATION D'UN AUDIT DU COMPTED'AFFECTATION SPECIALE POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT SECURISES POUR LES EXERCICES 2019-2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-11-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	N° 01K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUEDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°_15___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 24/08/2021RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSÉRI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	21/DA/CRB/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTLON N°021/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD ;- LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE LAÏNDE DJAOULE-LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DOBINGA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	8314/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU01/140/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°8314/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 01/10/2021 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN°054/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/05/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DEBOULONNERDES EN ACIER CLASSE 8.8 POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LASODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	N° 05K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 05K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°_14___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021__RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUEA LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1 (CONSTRUCTION DE CLOTURE EN MUR ET GRILLAGE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, D'ANACARDIER ET DE GOMME ARABIQUE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	N° 02K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° _16__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU_24/08/2021___POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSERI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
28	**Reference**	N° 06k /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° _14__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU_24/08/2021___POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	N°_05k_/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_05K_/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° _14__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU_24/08/2021___POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	N° 01K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_15___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU _24/08/2021___ RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSÉRI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	09/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/CSPM/RPM/21 Lire
	Titre/objet	OBJET : LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION N° 09/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/CSPM/RPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA SÉLECTION DES CONSULTANTS (FIRMES) POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'ÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ EN EAUX DES SITES DE PRODUCTION D'OIGNON POUR LE COMPTE DU PADFA II
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-11-2021
32	**Reference**	N°09/AC/DDC/COMMUNE-FIGUIL/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°09/AC/DDC/COMMUNE-FIGUIL/CIPM/2021 DU 27/10/2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	16-11-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
33	**Reference**	15/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_15_/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 27/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA, PAKÈTE, KOLLERE (L0T1), OURO-MALLOUM ET BAMANGA (L0T2) DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-11-2021
34	**Reference**	16/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_16_/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 27 OCT 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) MINI RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GASCHIGA FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE GASCHIGA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-11-2021
35	**Reference**	08/AC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°08/AC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 27/10/2021 FOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, PROGRAMME ANNUEL 2021.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	16-11-2021
36	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/AONR/APN/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	004/2021/DC/H!MO-MINKA/PNDP/EN/CIPM/C.BHA Lire
	Titre/objet	N° 004/2021/DC/HIMO-MINK.A/PNOP/EN/CIPM/C.BOURHA DV 03/11/2021 POUR LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉEDE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE ARTIFICIELLE A USAGE PASTORAL D'UNE CAPACITE DE 10 000 M3 ET D'UNE MINI AEP AVEC UN CHATEAU DE 20 M3 ET UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE D'OUDDA (GUERI) COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MA YO TSANAGA, REGIONDE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-11-2021
38	**Reference**	N° 03K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION PAR PROCEDURE DE GRE A GRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
39	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/AONR/APN/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	07 /MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/CSPM/RPM Lire
	Titre/objet	RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT N° 07 /MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/CSPM/RPM EN VUE DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ET DES ETATS ANNEXES DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II – (PADFA II)) POUR L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	27-11-2021
41	**Reference**	002/AC/EBEBDA/ CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/EBEBDA/ CIPM/2021 DU EN PROCEDURE DE GRE A GRE, POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUMEE N4 : CARREFOUR EMANA-PONT EBEBDA (DU 0+000 AU PK 15+600) DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, PROGRAMME ANNUEL 2021. INANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-11-2021
42	**Reference**	404/C/MINADER/PDRM-II/COORDO/RPM/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT AUX PAYS MEMBRES DE LA BID 07/AOIO/PM/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/AG/2021 DU01/06/2021 POURL'ACQUISITION DESEQUIPEMENTS ET MATERIELS DES UNITES DETRANSFORMATION DESPRODUITS AGRICOLES EN CINQ (05) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II.. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) **********
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	011/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPELD'OFFRESNATIONAL N°011/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 18/10/2021 POUR LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DES REGISTRES POUR LA DISPENSATION GRATUITE DES ANTIPALUDIQUES (LOT1) ET DES REGISTRES HARMONISES DES FORMATIONS SANITAIRES (LOT2) AU PNLP.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	26-11-2021
44	**Reference**	004/ASMI/FEICOM/DG/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 28/10/2021POUR LA PRE-QUALIFICION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE NGOYLA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-11-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
45	**Reference**	9029/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°9029/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 21/10/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES AUX LOTS 1,2 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/21/AONO/SDCC/CIPM DU 23/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE MECANIQUE; D' UN MAGASIN DE STOCKAGE; D'UN BUREAU; DE TROIS TOILETTES (DEUX TOILETTES VESTIAIRES ET UNE TOILETTE SIMPLE); D'UNE RAMPE DE DEPANNAGE MECANIQUE, UNE INFIRMERIE, DEUX FORAGES ET DEUX CUISINES A LA BASE VIE ET A LA BASE ADMINISTRATIVE SODECOTON DE LA FERME DE YOKO DANS LE DEPARTEMENT DE MAYO REY, EN CINQ (5) LOTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	005/ASMI/FEICOM/DG/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 28/10/2021POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVIES REGIONAUX DU FEICOM A L'EST.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-11-2021
47	**Reference**	9026/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°9026/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 27/10/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/21/AONO/SDCC/CIPM DU 27/08/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES DETACHEES DES GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE MAYO-GALKE ET TOUBORO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
48	**Reference**	N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°014 DU 13 OCTOBRE 2021 RELATIF À PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES ISSUS DES PLANS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT (PTD), DANS 13 DÉPARTEMENTS DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DATE : 29 OCTOBRE 2021FINANCEMENT : FED
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	9033/21/DG/DAG/DAMP/SPM/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°9033/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 27/10/2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS 3 ET 5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/21/AONO/SDCC/CIPM DU 23/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE MECANIQUE; D' UN MAGASIN DE STOCKAGE; D'UN BUREAU; DE TROIS TOILETTES (DEUX TOILETTES VESTIAIRES ET UNE TOILETTE SIMPLE); D'UNE RAMPE DE DEPANNAGE MECANIQUE, UNE INFIRMERIE, DEUX FORAGES ET DEUX CUISINES A LA BASE VIE ET A LA BASE ADMINISTRATIVE SODECOTON DE LA FERME DE YOKO DANS LE DEPARTEMENT DE MAYO REY, EN CINQ (5) LOTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
50	**Reference**	N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°013 DU 13 OCTOBRE 2021 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE ISSUS DES PLANS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT (PTD), DANS 13 DÉPARTEMENTS DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DATE : 29 OCTOBRE 2021 FINANCEMENT : FED
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°023/ASMI/SIC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES OU CABINETS D'EXPERTISES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DES PROJETS POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DANS LES VILLES DE MAROUA, GAROUA, PITOA, YAOUNDE ET SANGMELIMA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SIC, EXERCICE 2021 ET SUIVANT LIGNE D'IMPUTATION N° 23 13 17 00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le but de contribuer efficacement à la réduction du déficit en logement au Cameroun, la nouvelle équipe dirigeante ambitionne de « faire de la Société Immobilière du Cameroun à l'horizon 2035, un véritable outil de production capable de répondre de manière significative, régulière et adaptée à la demande de logements de toutes les couches sociales ».

Dans cette optique, le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Maître d'Ouvrage, organise une pré-sélection des Bureaux d'Etudes Techniques ou Cabinets d'Expertises pouvant effectuer la réalisation des études complémentaires à la maturation des projets ci-après repartis en quatre (04) lots à savoir :

- **Lot 1 :** Zokok Laddeo/Maoua et Bornouans/Garoua ;
- **Lot 2 :** Tinling/Pitoa ;
- **Lot 3 :** Nlongkak/Yaoundé ;
- **Lot 4 :** Sangmélima/Etounlinga.

2. Objet

Le présent Avis vise la pré-sélection des Bureaux d'Etudes Techniques ou Cabinets d'Expertises devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) relatif à la réalisation des études complémentaires à la maturation des projets immobiliers sus-repartis en lot. La consistance des prestations concerne la réalisation des études ci-après :

• Etudes de marché (hormis le lot 4);

• Etudes d'Impact Environnemental et Social ;

• Etudes Economiques et Financières (hormis le lot 3) ;

• Etats Descriptifs et règlement de copropriété.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est réservée aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou Cabinets d'Expertises de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières nécessaires pour l'accomplissement des prestations assignées.

4. Remises des offres

Les offres des soumissionnaires seront déposées au plus tard **le 01 DECEMBRE 2021 à 13 heures**, heure locale, à la Cellule des Marchés sise au siège de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone 222 23 01 59. Fax : 222 22 51 19 faces immeubles T. BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.
Les Dossiers Administratifs et Techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :
AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°023/ASMI/SIC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021
POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES OU CABINETS D'EXPERTISES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DES PROJETS POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DANS LES VILLES DE MAROUA, GAROUA, PITOA, YAOUNDE ET SANGMELIMA.

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

1 – Dossier Administratif

Le Dossier Administratif comprendra les documents ci-après :

1. La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
2. La lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat dûment signée ;
3. L'original de l'attestation de non-redevance délivrée par le comptable assignataire ;
4. L'original de l'attestation de non faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du siège du soumissionnaire ;
5. L'original de l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agrée par le MINFI ;
6. La copie de la carte de contribuable, certifiée par le service émetteur ;
7. L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
8. L'accord de groupement, le cas échéant ;
9. Les plans de localisation et de situation du prestataire timbrés et visés sur l'honneur ;

NB : Les justifications administratives ci-dessus doivent dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres et être présentées conformément au Décret 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

2 – Dossier Technique

Le Dossier Technique devra comprendre :

2.1) Références du soumissionnaire

Il s'agit des Références du soumissionnaire acquises dans la réalisation des études similaires au cours des cinq (05) dernières années. Le soumissionnaire présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir le projet mis en place, le Maitre d'Ouvrage, la localisation de l'ouvrage, le coût du projet, les photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.

Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments ci- après :

- La copie claire et lisible de l'extrait de chaque marché comportant la première page et la dernière page de signature du marché enregistré y afférent ;
- Une autorisation permettant de saisir le Maitre d'Ouvrage indiquée pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.
- Les attestations de bonne fin délivrées par le Maître d'Ouvrage,
- Les mains levées des cautions de bonne exécution,

- L'approbation des rapports finaux,

2.2) Document

Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établis annuellement par le Ministère des Marchés Publics : Signature, date et caché du soumissionnaire.

2.3) La liste du personnel d'encadrement

Le Bureau d'Etudes techniques ou Cabinet d'Expertises fournira la liste définissant le personnel d'encadrement suivant :

- **Expert Environnementaliste, Chef de Mission :** (minimum BACC+5) ayant au moins dix (10) ans d'expérience pertinente dans les études d'Impact Environnemental et Social soit cinq (05) ans en tant que Chef de Mission ou assistant au Chef de Mission sur au moins 05 projets similaires ;
- **Un juriste (spécialiste en droit de l'environnement) :** (minimum BACC+3) ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans les prestations similaires et ayant exercé à un poste similaire sur au moins de 02 études de même envergure ;
- **Un Responsable d'études économique et financière** (minimum BACC+3) en sciences économiques avec une expérience générale de cinq (05) ans et ayant exercé à un poste similaire sur au moins de 02 études de même envergure ;
- **Un géomètre assermenté :** inscrit à l'ordre des géomètres avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale et ayant exercé à un poste similaire sur au moins 02 études de même envergure.

Cette liste sera accompagnée :
- Du CV de chaque personnel daté et signé ;
- Des copies certifiées conformes du diplôme de chaque personnel
- D'une attestation d'inscription à l'Ordre National des Géomètres pour les géomètres ;
- D'une attestation de disponibilité pour chacun des personnels clés.

V.2.4) –La liste du matériel

Celle-ci fait référence à la liste déclarative du matériel roulant et informatique nécessaires à la bonne exécution des études à conduire.

A titre indicatif, elle devra faire ressortir les moyens matériels suivants :

- Véhicule de liaison ;
- Locaux du candidat ;
- Ordinateurs ;
- Logiciels de traitement de texte et SIG ;
- Tableur Excel ;
- Photocopieur ;
- Tireuse de plans ;
- GPS ;
- Autres…

NB : Les moyens techniques et matériels ne seront pris en compte que si le candidat a fourni les photocopies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois des cartes grises pour le matériel roulant et/ou des factures fournisseurs pour les autres. Les cartes grises devront être certifiées par les services des transports sous peine de leur non prise en compte.

6. Critères d'évaluation

Pour être pré-qualifié le Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinet d'Expertises doit répondre aux critères suivants :
- Présenter un Dossier Administratif conforme aux spécifications du V-1 ;
- Avoir une bonne expérience dans les prestations similaires [au moins un projet] et plus particulièrement dans les Etudes d'Impact Environnemental et Social, états descriptifs des divisions et études économiques et financières dans la construction des bâtiments et/ou construction similaires ou de même envergure ;
- Disposer des moyens logistiques et matériels nécessaires pour la bonne exécution des prestations ;
- Justifier d'une bonne expérience [au moins cinq (05) ans] dans les Etudes d'Impact Environnemental et Social, états descriptifs des divisions et études économiques et financières dans la construction des bâtiments et/ou constructions similaires ou de même envergure ;

Critères éliminatoires

- Dossier technique et/ou administratif incomplet ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

Critères essentiels

Le Dossier Technique sera évalué sur cent (100) points et selon les sous critères ci-après :

- Références du soumissionnaire acquises dans la réalisation des études similaires au cours des cinq (05) dernières années.25 points ;
- Moyens humains (Qualification et expérience des experts) 35 points ;
- Moyens matériels et logistiques 25 points ;
- Présentation du dossier de candidature 5 points ;
- Préférence locale 10 points.

Le Directeur Général appréciera les qualifications des soumissionnaires à l'effet de retenir à sa convenance quatre (04) candidats devant soumissionner à l'ANOR.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Programmes et Projets ou la Cellule des Marchés sises à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé, dès publication du présent Avis.

YAOUNDE le 1 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 02K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN°_16___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIEA LA STATION DE KOUSSERI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE
Article 1er : L'entreprise SOBMTI SARL CAMEROUN B.P : 35246, Yaoundé, Tél : 656 975 523, Numéro de Contribuable M031000031300H a été retenue pour l'exécution du marché issu de l'appel d'offre **N°_16___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDbf/Sm/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021___**
POUR les travaux DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSERI.

Montant **TTC FCFA : 268 015 980**

Délai d'exécution : Six (06) mois.

Article 2 : Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet du dit marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE YOKO

N° 004/DDC/C.YOKO/CIPM/2 021DU 08 OCTOBRE 2021 CONSTRUCTION D?UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) CELLULES A L?ECOLEPUBLIQUE DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO DEPAREMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTREADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DES DATES DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE COTATION

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**

Au lieu de ...

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Yoko Autorité Contractante.
L'enveloppe cachetée portera la mention:
« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 004_/DDC/C. YOKO/CIPM/2021DU 08 OCTOBRE 2021 RELATIF AUX Travaux de construction d'un (01) bloc latrine à trois (03) cellules à l'école publique de Makouri dans la commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du centre. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

1- Date et heure limite de dépôt des offres
Les offres doivent être reçues selon les conditions suivantes. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Lire plutot

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d e Y o k o Autorité Contractante.
L'enveloppe cachetée portera la mention:
« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 004 /DDC/C. YOKO/CIPM/2021DU 08 OCTOBRE 2021 RELATIF AUX Travaux de construction d'un (01) bloc latrine à trois (03) cellules à l'école publique de Makouri dans la commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du centre. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et lieu de réception des offres	**Le 10 Novembre 2021 à 10 heures**
Lieu de dépôt des offres	**Secrétariat Général de la Commune de Yoko**

2	Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune **de YOKO en** présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	**Le 04 Novembre 2021, à 11heures**
Lieu d'ouverture des plis	**Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NB : Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique , bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au 1517.

Lire plutot

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d e Y o k o Autorité Contractante.
L'enveloppe cachetée portera la mention:
« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 004 /DDC/C. YOKO/CIPM/2021DU 08 OCTOBRE 2021 RELATIF AUX Travaux de construction d'un (01) bloc latrine à trois (03) cellules à l'école publique de Makouri dans la commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du centre. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et lieu de réception des offres	**Le 10 Novembre 2021 à 10 heures**
Lieu de dépôt des offres	**Secrétariat Général de la Commune de Yoko**

YOKO le 2 Novembre 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT

REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST 01/2021/REOI/LIFIDEP 28 OCT 2021 FOR THE RECRUITMENT OF AN INDIVIDUAL CONSULTANT FOR THE FINAL EVALUATION OF THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT LLFIPEPLFOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Context

N/A

2. Subject of the invitation to tender

The Government of the Republic of Cameroon has obtained financing from the Islamic Development Bank (IsDB) towards the cost of the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP), in the North West Region of Cameroon,and intends to apply part of the proceeds for various consultantservices for the fi nal Evaluation ofthe project.

3. Nature of services

The Project covers all of the North West Region of the Republic of Cameroon, made up of seven (7) Administrative Divisions and covering an estimated area of 17 812 km- (about 1.8 million ha).

4. Participation and origin

The Project Coordinator now invites eligible Domestic Individual ConsultinLs, who should have atleast a Masters degree and 10 years of experience, to indicate their interest in providing the services. Interested individual consultants who have experience in the field, must provide information Indicating that they are qualified to perform the services (detailed curriculum vitae indicating their qualifications and Experience in similar field and conditions)

5. Financing

Islamic Development Bank (IsDB)

6. Submission of bids

The Expressions of Interest should be Deposited in the Secretariat of the Project Coordinator on or before **23 NOV 2021 at 12 middday local time(GMT+1)** and should carry the inscription:
“Request for Expression of interest for the procurement of an Individual Consultants for the Final evaluation of the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP]

Expressions of interest must be sealed and addressed to the Project Coordinator. Livestock and Fisheries Development Project , PMU Building Ayaba street, PO Box 142, Bamenda, Cameroon .

7. Composition of bid

N/A

8. Evluation critera

The consultants will be selected in accordance with the procedures set out in the Guidelines for the Procurement of Consultant Services under IsDB Project Financing(April 2019).

9. Complementary information

Interested consultants that may need further clarification could do so in writing or E-mail to : The Project Coordinator Livestock and Fisheries Development Project[LIF[DEP),PMU Building Ayaba street, PO Box 142, Mankon Bamenda, E-mail;: lifidepnwr@gmail.com, Tel.(+237)691046 397, at least15 days before the closing date for submission of Expressions of Interest,

This request for Expression of Interest is issued after the General Procurement Notice foithis project that appeared in the UN Development Business dated 7th January 2014, the IDR
website dated 7th January 2014 and Cameroon Tribune dated 10'*' January 2014,

10. Evaluation and publication of results

N/A

BAMENDA le 28 Octobre 2021

Le COORDONNATEUR

MBIPEH PIUS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9134/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 29/10/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°92/21/AONO/SDCC/CIPM DU 06 /09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA CONCESSION DE L'USINE D'EGRENAGE DU COTON DE GOUNA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°92/21/AONO/SDCC/CIPM du 06/09/2021 pour les travaux de construction des clôtures de la concession de l'usine d'égrenage du coton de GOUNA

Considérant la lettre N°132/21/SDCC/CIPM du 13 octobre 2021 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE:

Article 1er : Les ETS ABOU BP 1882 Garoua sont retenues comme adjudicataires du marché relatif à la consultation sus mentionnée:

Lot	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	ETS ABOU BP 1882 Garoua	354 991 199	8 mois, soit 240 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commenser les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 29 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 03K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION PAR PROCEDURE DE GRE A GRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUEA LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu la Lettre du MINMAP du …

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Société SOBMTI SARL CAMEROUN B.P : 35246, Yaoundé, Tél : 656 97 55 23, N° Contribuable M012014380935D a été retenue pour l'exécution du marché issu de l'attribution par la procédure de gré à gré pour les **travaux D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1**

Montant **TTC : 88 968 369**

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet du dit marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF N°9141/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 29/11/2021 PORTANT MODIFICATIONS APPORTEES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°112/21/AONO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... **ENVELOPPE B - : OFFRE TECHNIQUE** b. 8) Copies des Bilans certifiés des exercices 2018 2019 et 2020 faisant ressortir un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à 100 000 000 FCFA
	Lire plutot **ENVELOPPE B - : OFFRE TECHNIQUE** b. 8) Copies des Bilans certifiés des exercices 2018 2019 et 2020 faisant ressortir un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à 100 000 000 FCFA (les documents à fournir sont: les bilans, les comptes de résultats les flux de trésorerie et les notes du Commissaire Aux Comptes qui certifie les chiffres du bilan et du compte de résult at)

GAROUA le 29 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

ADDITIF N°001 DEMANDE DE COTATIONS N°002/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE PUISSANCE 50 KVA A L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres

Au lieu de ...

AU LIEU DE :

DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES

1. Déblai

- La réalisation des fouilles en rigole de (30 x 40 x 300)

- Et toutes sujétions.

2. Remblai (et nivellement y compris compactage)

Fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre.

La fourniture des terres de remblai pour fond de fouille

La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ;

Et toutes sujétions.

3. Fourniture et pose en sous terrain du câble d'alimentation U1000ROV5G25 mm² et accessoires de connexion (cosses, embouts, gaine thermo durcissable)

4. Spécifications techniques du groupe électrogène

Puissance du groupe *:*

En continue, 50 KVA; En secours, 55 KVA

Fréquence : 50Hz en continu ; 60Hz en secours

Vitesse moteur : > 1500 tr/mn

Capacité du réservoir : > 150litres

Données techniques moteur

Nombre de cylindres / disposition : 03 / en ligne

Type de refroidissement : eau

Type de régulation de vitesse : mécanique

Système électrique moteur :

- Tension / masse : 12 / négatif
- Intensité du chargeur de batteries : 65 ampères

Refroidissement :

Capacité du circuit de refroidissement (L) : > 9

Type de pompe à eau : centrifuge

Performances :

Puissance brute moteur (Kw) :

- Secours : 60,5
- Continue : 55,0

Puissance régénératrice (Kw) : >7

Pression moyenne effective (kPa) :

- Secours : au moins 1200
- Continue : au moins 1200

Échappement :

Type de silencieux : industrial

Atténuation sonore par le silencieux (dB) : 16

Alternateur :

Nombre de palier : 1

Classe d'isolation : H

Système d’excitation : SHUNT

Indice de protection : IP23

1	Autres

Lire plutot

LIRE :

DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES

1. Déblai

- La réalisation des fouilles en rigole de (30 x 40 x 300)

- Et toutes sujétions.

2. Remblai (et nivellement y compris compactage)

Fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre.

La fourniture des terres de remblai pour fond de fouille

La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ;

Et toutes sujétions.

3. Fourniture et pose en sous terrain du câble d'alimentation U1000ROV5G25 mm² et accessoires de connexion (cosses, embouts, gaine thermo durcissable)

4. Spécifications techniques du groupe électrogène

Puissance du groupe *:*

En continue, 50 KVA; En secours, 55 KVA

Fréquence : 50Hz en continu ; 60Hz en secours

Vitesse moteur : > 1500 tr/mn

Capacité du réservoir : > 150litres

Données techniques moteur

Nombre de cylindres / disposition : 03 / en ligne

Type de refroidissement : eau

Type de régulation de vitesse : mécanique

Système électrique moteur :

- Tension / masse : 12 / négatif
- Intensité du chargeur de batteries : 65 ampères

Refroidissement :

Capacité du circuit de refroidissement (L) : > 9

Type de pompe à eau : centrifuge

Performances :

Puissance brute moteur (Kw) :

- Secours : 60,5
- Continue : 55,0

Puissance régénératrice (Kw) : >7

Pression moyenne effective (kPa) :

- Secours : au moins 1200
- Continue : au moins 1200

Échappement :

Type de silencieux : industrial

Atténuation sonore par le silencieux (dB) : 16

Alternateur :

Nombre de palier : 1

Classe d'isolation : H

Système d’excitation : SHUN

Indice de protection : IP23

KOUSSERI le 1 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE YOKO

N°003/DDC/C.YOKO/CIPM/2 021DU08 OCTOBRE 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX ADMINISTRATIF EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS, TROIS (04) TABLES, HUIT(08) CHAISES ADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DES DATES DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE COTATION

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**

Au lieu de ...

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commu Yoko Autorité Contractante, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Yoko.
L'enveloppe cachetée portera la mention :
« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N°003/DDC/C. YOKO /CIPM/2021 du08 OCTOBRE 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU ADMINISTRATIF EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANC QUATRE (04) TABLES, HUIT(08) CHAISES AU CES DE LINTE DANS LA COMMUNE DE YOKO- DEPARTEMENT MBAM ET KIM–REGION DU CENTRE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

1- Date et heure limite de dépôt des offres
Les offres doivent être reçues selon les conditions suivantes. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte sera retournée au soumissionnaire.

Date offres	limite	de	réception	des	Le 04 Novembre 2021 , à 10 heures

Lire plutot

Les offres doivent être reçues selon les conditions suivantes. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte sera retournée au soumissionnaire.

Date offres	limite	de	réception	des	Le 10 Novembre 2021 , à 10 heures

2	Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune **de YOKO en** présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 04 Novembre 2021 , à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	**Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NB : Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique , bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au 1517.

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune **de YOKO en** présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 10 Novembre 2021 , à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	**Annexe de l'Hôtel de ville de Yoko**

YOKO le 2 Novembre 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

OBJET : LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION N° 03/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS (SIM) DU RIZ ET DE L'OIGNON, POUR LE COMPTE DU PADFA II

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Madame/Monsieur,

Le Gouvernement du Cameroun ci-après dénommé l'« Emprunteur », a reçu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II). Il est envisagé d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. Le Fonds n'effectuera les paiements qu'à la demande du PADFA II, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de Prêt. Ledit accord de Prêt, interdit tout retrait du compte de Prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le PADFA II ne peut se prévaloir d'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de Prêt, ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

2. Consistance des prestations

Le PADFA II sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : « Recrutement d'un Cabinet/Bureau d'études en vue de la mise en place d'un Système d'Information sur les Marchés (SIM) du riz et de l'oignon, pour le compte du PADFA II ». Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de Référence (Section 8).

3. Participation et origine

Cibles de la Demande de Proposition

La présente Demande de Propositions (DP) s'adresse aux Consultants (Firmes) dont les noms figurent sur la liste restreinte ci-dessous :

Rang	Nom du prestataire	Nature	Adresse	Téléphone-Fax/Courriel-Site web	Pays
1	GROUPEMENT ITS-AGROPRO CENTER	Groupement	info@groupits.cm	679 286 931	Cameroun
2	COSIT	Entreprise individuelle	Cosit-mali.com	675 396 515	Mali
3	ITECH SARL	Entreprise individuelle			

info@itechsarl.com	696 850 538	Cameroun

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

4. Remises des offres

Les propositions techniques et financières rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et une version scannée desdites propositions sur une clé USB, seront adressées sous plis scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard **le 27 Novembre 2021 à 13 Heures précises (heure locale**) et devra porter la mention :
*DEMANDE DE PROPOSITION N° 03 DP/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RPM/2021 DU_29 Octobre 2021_*
Pour le Recrutement d'un Cabinet/Bureau d'études en vue de la mise en place d'un Système d'Information sur les Marchés (SIM) du riz et de l'oignon, pour le compte du PADFA II.
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

5. Critères d'évaluation

La méthode de sélection retenue est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les cabinets/bureaux d'études seront évalués conformément aux procédures décrites dans la présente DP et aux politiques du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) énoncées dans les nouvelles directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA, adoptées par son Conseil d'Administration en sa 128ème session de décembre 2019 et consultables sur le site web du FIDA à l'adresse https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/39438991. À l'issue de l'évaluation des propositions techniques, seules les offres financières des cabinets ayant obtenus la note technique minimale requise seront ouvertes et le marché attribué à celui qui aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.
La présente DP comprend les sections suivantes :
- Section 1 - Lettre d'invitation à soumettre une proposition de service de consultant ;
- Section 2 – Instructions aux Consultants (Firmes) ;
- Section 3 – Données particulières ;
- Section 4 - Formulaires types : Propositions technique et financière ;
- Section 5 – Pays éligibles ;
- Section 6 – Politiques du Fonds – Corruption et Pratiques frauduleuses ;
- Section 7 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ;
- Section 8 – Termes de Référence.

6. Renseignements Complémentaires

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception que :
a) Vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
b) Vous soumettrez une proposition.
Veuillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 29 Octobre 2021

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

NDONG LEON

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 04K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION PAR PROCEDURE DE GRE A GRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUEA LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu la Lettre du MINMAP du …

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Société SOBMTI SARL CAMEROUN B.P : 35246, Yaoundé, Tél : 656 97 55 23, N° Contribuable M012014380935D a été retenue pour l'exécution du marché issu de l'attribution par la procédure de gré à gré pour les **travaux D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2**
Montant **TTC :** 91 407 152
Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet du dit marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 07K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°_17___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021__POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SERRES D'ACCLIMATATION DES VITRO PLANTS PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSERI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des
- Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
  - Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
  - Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
  - Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
  - Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
  - Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise INFINITY SARL B.P : 219, Maroua, Tél : 695 59 60 50, Numéro de Contribuable M022014404165D a été retenue pour l'exécution du marché issu de l'appel d'offre

N°_17___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDbf/Sm/BPDM/CIPM/2021 DU 24/08/2021 POUR les travaux DE CONSTRUCTION DE DEUX SERRES D'ACCLIMATATION

DES VITRO PLANTS PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSERI.

Montant **TTC FCFA : 79 264 383**
Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet du dit marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°020/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, D'UN (01) ABREUVOIR ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE A L'ABATTOIR MUNICIPAL DE REY-BOUBA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret N°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marché Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;
Vu l'Arrêté N'000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scr municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu le Dossier de Demande de Cotation n°002/DDC/CRB/ClPM-AI/2021 du 13/09/2021 pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral équipe d'une pompe a énergie solaire, d'un (01) abreuvoir et d'une (01) borne fontaine à l'abattoir municipa Rey-Bouba (en procédure d'urgence);
Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 01/10/2021 ;
Considérant la lettre du PRODEL n°308/2021/ANO/MlNEPlA/SG/PRODEUUNCP/UCR1/CR du 20/10/2021.

DECIDE :

Article 1er: Le Dossier de Demande de Cotation susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attr ainsi qu'il suit :

N° lot	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION	ADJUDICATAIRE	Montant (TTC)	Délai d'exécution
01	N°002/DDC/CRB/CIPM-A1/2021 du 13/09/2021 Dour les travaux de réalisation d'un (01) forage pastoral équipe d'une pompe a énergie solaire,d'un (01) abreuvoir et d'une (01) borne fontaine à l'abattoir municipal de Rey-Bouba (en procédure d'urgence).	ETS MOUSTAPHA MOHAMADOU BP : 294 NGAOUNDERE TEL: 696597325	17 997 381 FCFA	90 jours

REY-BOUBA le 21 Octobre 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°019/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION ENPROCEDURE D'URGENCE N°001/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATIONDE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02)ABREUVOIRS POUR LE GROS BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNEFONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL DE LA COMMUNE DE REY BOUBA:• LOT 1: AIRES DE PATURAGE DE LANDOU ET DE WAFANGO• LOT 2: AIRES DE PATURAGE DE DOBINGA ET DE MAYO WONDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées:
Vu le Décret N°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marché Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;
Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scr municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu le Dossier de Demande de Cotation n°001/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 du 13/09/2021 pour les travaux de réalisation de quatre forages pastoraux équipes chacun d'une pompe a énergie solaire, de deux (02) abreuvoirs pour le gros bétail, d'un (01) abreu pour le petit bétail et d'une (01) borne fontaine dans certaines localités a fort potentiel de la commune de Rey-Bouba: Lan Wafango, Dobinga et Mayo-Ondé (en procédure d'urgence);
Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 01/10/2021 ;
Considérant la lettre du PRODEL n°308/2021/ANO/MINEPIA/SG/PRODEL/UNCP/UCR1/CR du 20/10/2021.
DECIDE :
Article 1er: Le Dossier de Demande de Cotation susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attr ainsi qu'il suit :

N° lot	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION	ADJUDICATAIRE	Montant (TTC)	Délai d'exécution
LOT UNIQUE	N°001/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 du 13/09/2021 pour les travaux de réalisation de quatre (4)forages pastoraux équipes chacun d'une pompe a énergie solaire, de deux (02) abreuvoirs pour le gros bétail, d'un (01) abreuvoir pour le petit bétail et d'une (01) borne fontaine dans certaines localités a fort potentiel de la commune de Rey-Bouba; • Lot 1 : aires de pâturage de Landau et de Wafango • Lot 2 ; aires de pâturage de Dobinga et de Mayo-Wondé	ETS MOUSTAPHA MOHAMADOU BP : 294 NGAOUNDERE TEL: 696597325	LOT 1 :49 977 866 FCFA LOT 2: 49 977 866 FCFA	120 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

REY-BOUBA le 21 Octobre 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°06 /AONR/APN/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POURL'ÉTUDE SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PORTS CAMEROUNAIS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL

DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2020/01 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021, modifiée et complétée par la loi 2021/010 du 21 juin 2021 portant ratification de l'Ordonnance n°2021/002 du 26 mai 2021 ;
Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Conseil d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;
Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 et l'ensemble de son manuel de référence ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°06/AONR/APNCIPM/2021 du 16 septembre 2021 de l'étude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais ;
Vu la lettre n°024/21/CIPM/APN du 22 octobre 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés.
auprès de l'APN sur la proposition de déclarer infructueux l'Appel d'Offres susvisé et l'accord du Directeur Général y relatif.

D E C I D E :

Article 1er.- L'Appel d'Offres n°06/AONR/APN/CIPM/2021 pour l'étude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais est déclaré infructueux.
Article 2.- Le Chef de la Division de l'Administration et des Finances est chargé de l'exécution de la présente Décision, qui sera communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/DAONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 29 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM - REGION DU CENTRE».« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) FEICOM – EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en mobilier et matériel informatique de l'Hôtel de ville de Ntui, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :
- La fourniture des équipements ;
- Le transport ;
- La manutention ;
- La mise en service ;
- La réception ;
- Le service après-vente ;
- Etc,…

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quatre-vingt-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-deux mille six cent quarante-deux (98 792 642) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Fonds d'Equipement Spécial et d'Intervention Intercommunale (**FEICOM**) pour le compte de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Ntui) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80.000) francs CFA** à la **Recette Municipale de Ntui.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Ntui) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80.000) francs CFA** à la **Recette Municipale de Ntui.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée **en Français ou en Anglais** et en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir dans les Services de **l'Autorité Contractante (à la mairie de Ntui)** au plus tard le **30 Novembre 2021 à 12 heures** précises et devra porter la mention :
« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/DAONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 29 Octobre 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM - REGION DU CENTRE».**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
Présentation des offres :
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
-L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
-L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
-L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).
Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trente (30) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **un million neuf cent soixante-quinze mille huit cinquante-trois (1 975 853) francs CFA.**
L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.
Le cautionnement provisoire reste valable pendant **trente** (**30**) **jours au-delà du délai de validité des offres**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Tout e offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés Publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, **le 30 Novembre 2021 à 13 heures** précises dans la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.
L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :
-**1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
-**2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
15. 1. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **le soumissionnaire dispose d'un délai de 48 heures pour la régularisation de celui-ci** ;
b) Absence de caution de soumission ;
c) Pièce falsifiée **(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).**
d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
e) Non satisfaction, à au moins, **15/21** des critères essentiels ;
f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
g) Absence d'un sous-détail de prix.
15. 2. Critères essentiels
Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) sur la base de **21 critères essentiels** portant sur :
La présentation générale de l'offre sur **04 critères**;
Le personnel de maintenance de l'entreprise sur **07 critères** ;
Les références et capacité financière sur **06 critères** ;
La disponibilité des pièces de rechange et le service-après-vente sur **04 critères** ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou éliminatoires et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
Délai de réponse des soumissionnaires
Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de Ntui (**Service des marchés - Tél : 672 669 265/655 756 336).**
NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le CONAC ou envoyer un SMS au 1517

YAOUNDE le 29 Octobre 2021

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-NTUI/CIPM-NTUI/2021 DU 06 OCTOBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,
Le présent Appel à Consultation est annulé.

NTUI le 29 Octobre 2021

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 04K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION PAR PROCEDURE DE GRE A GRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n° 04k du 04 Octobre 2021, la société SOBMTI SARL a été retenue dans le cadre de l'exécution du marché attribué par procédure de gré à gré relatif aux **travaux D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSERI. LOT 2**

Montant **TTC : 91 407 152**

Délai d'exécution : **Trois (3) mois.**

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de Marché.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9136/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 29/10/2021.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°074/21/AONO/SDCC/CIPM DU 07/07/2021 POUR LAFOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE SACS PP POUR LES HUILERIES DE LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/3 55 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ; - -
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°074/21/AONO/SDCC/CIPM du 07/07/2021 pour la fourniture deux (02) lots de sacs PP pour les huileries de la SODECOTON;
Considérant La Lettre N°111/2I/SDCC/CIPM du 13 Août 2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON; *
Considérant le procès-verbal de négociation du 26 octobre 2021.
DECIDE :
Article 1er: La Société SOTRARIC B.P 74 Garoua est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SOTRARIC BP 74 Garoua	104 749 208	60 jours à compter de la notificatid l'ordre de service de commencer prestations.

Article 2 :.La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 29 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 06K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE ISSU DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_14___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021__POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUEA LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2 (AMÉNAGEMENT D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION POUR LES PÉPINIÈRES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, D'ANACARDIER ET DE GOMME ARABIQUE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service.
DECIDE
Article 1er : L'entreprise INFINITY SARL B.P : 219, Maroua, Tél : 695 596 050, Numéro de Contribuable M022014404165D a été retenue pour l'exécution du marché issu de l'appel d'offre
N°_14___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDbf/Sm/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021__
POUR les travaux D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2 (Aménagement d'un système d'irrigation pour les pépinières des plants de Palmier Dattier, d'Anacardier et de Gomme Arabique).

Montant **TTC FCFA : 35 960 663**
Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet du dit marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 07K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUEDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°_17___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU _24/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SERRES D'ACCLIMATATION DES VITRO PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n° 07k du 04 Octobre 2021, l'entreprise INFINITY SARL a été retenue dans le cadre de l'exécution de la lettre commande issue de l'Appel d'Offre National Ouvert
N°_17___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDbf/Sm/BPDM/CIPM/2021 DU _24/08/2021___

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SERRES D'ACCLIMATATION DES VITRO PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI.

Montant **TTC FCFA : 83 805 330**

Délai d'exécution : **Trois (03) mois.**

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de la lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/MINT/CMPM/2021 DU 27/10/2021 POUR LA REALISATION D'UN AUDIT DU COMPTED'AFFECTATION SPECIALE POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT SECURISES POUR LES EXERCICES 2019-2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du suivi des opérations relatives à la production des documents de transports sécurisés, le décret le décret N°2020/2333/PM du 01 juin 2020 réorganisation et fonctionnement du Compte d'Affectation Spéciale pour la production des documents de transport sécurisés, des aménagements ont été fait en vue d'améliorer l'autonomie du compte et de renforcer les mécanismes de contrôle tout en plafonnant en son chapitre IV, article 25 al2 les montant destinés aux prestations d'audit indépendant.

2. Consistance des prestations

Les travaux qui seront conduits par un consultant visent à mener des activités préventives, prospectives et ponctuelles, dans le but d'améliorer les procédures et d'optimiser le rendement du compte d'affectation spéciale pour la production des documents de transports sécurisés.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	CRESI SARL	BP 5440 Yaoundé, Tel : 677 61 97 54
2.	BEP INFO	BP 4500 Yaoundé, Tel : 99 43 46 48
3.	SOREMAR	BP 6642 Yaoundé, Tel : 22 15 91 37

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du compte d'affectation spéciale pour la production des documents de transport sécurisés.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Ministère des Transports, au Service des Marchés (porte C120), Tél. 222 23 31 73, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25.000) francs CFA.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Ministère des Transports, au Service des Marchés (porte C120), Tél. 222 23 31 73, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25.000) francs CFA.

7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Appel d'Offres, pour déposer leurs offres.
Les offres paraphées rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au Ministère des Transports, au Service des Marchés (porte C120), Tél. 222 23 31 73, au plus tard **le 12/11/2021 à 13 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007 /AONR/MINT/CIPM/2021 POUR LA REALISATION D'UN AUDIT DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT SECURISES « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de deux (02) mois.

9. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives devront être produites en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies, et être conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sous peine de rejet.

Elles devront obligatoirement être valides et datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres et d'un montant égal à HUIT CENT MILLE (800 000) francs CFA.

L'absence de caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.
1. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques sera effectuée dans la salle de conférences du Ministère des Transports, le 12/11/2021 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Transports siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
2. L'ouverture des offres financières sera effectuée après la présentation du rapport d'analyse des offres techniques, en présence des Soumissionnaires qualifiés.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
dossier administratif incomplet;
l'absence de la caution de soumission ;
note technique inférieure à **75 points sur 100 ;**
présence d'information financière dans l'offre administrative.
2. Evaluation de la proposition technique
La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	15 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	30 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35 points.
	Total	**100 points**

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 75 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement

non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

12. Attribution

La commission proposera l'attribution du marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires doivent être obtenus à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère des Transports, porte C120, Tél. 222 23 31 73.

YAOUNDE le 27 Octobre 2021

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 01K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUEDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°_15___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 24/08/2021RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSÉRI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu la Constitution ;
Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE
Article 1er : L'entreprise **ALPHA INFRASTRUCTURE** B.P Yaoundé Tél : 656 97 55 23, Numéro de Contribuable 061614854003B a été retenue pour l'exécution de la lettre commande issue de l'appel d'offre **N°_15___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDbf/Sm/BPDM/CIPM/2021 DU 24/08/2021 RELATIF A LA Maitrise d'Oeuvre POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSÉRI.**

Montant **TTC FCFA : 29 693 250**
Délai d'exécution : Six (06) mois.

Article 2 : Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet de la Lettre commande.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTLON N°021/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD ;- LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE LAÏNDE DJAOULE- LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DOBINGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret N°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marché Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;
Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scr municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
Vu la Décision N"00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu le Dossier de Demande de Cotation n°003/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 du 13/09/2021 pour les travaux de construction de deux parcs d'intervention zoo-sanitaire dans certaines aires de pâturage de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-R Région du Nord : aire de pâturage de Laïndé Djaoulé et aire de pâturage Dobinga ;
Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 01/10/2021 ;
Considérant la lettre du PRODEL n°308/2021/ANO/MINEPIA/SG/PRODEL/UNCP/UCR1/CR du 20/10/2021.

DECIDE :

Article 1er: Le Dossier de Demande de Cotation susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attr ainsi qu'il suit :

N° lot	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION	ADJUDICATAIRE	Montant (TTC)	Délai d'exécution
01	N°003/DDC/CRB/CIPM-AI/2021 du 13/09/2021 pour les travaux de construction de deux (2)parcs d'intervention zoo-sanitaire dans Lot 1 : aire de pâturage de Laindé Djaoulé Lot 2 : aire de pâturage de Dobinga	ETS SOLUTION MOBILE KOUL BP MEIGANGA TEL; 69393 9500	LOT 1 : 16 496 902 FCFA de pâturage de la Commune de LOT 2: 16 496 902 FCFA	90 jours

REY-BOUBA le 21 Octobre 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°8314/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 01/10/2021 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN°054/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/05/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DEBOULONNERDES EN ACIER CLASSE 8.8 POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LASODECOTON.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
Vu La Loi N°2017/0 II du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;
Considérant La Lettre N°87/21/SDCC/CIPM du 18 juin 2021 "du Président de la CIPM de la SODECOTON ;
Considérant La Lettre N°87-SUITE/21/SDCC/CIPM du 24 septembre 2021 du Président de la'CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1" : Est déclaré infhictueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décet N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 1 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 05K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°_14___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021__RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUEA LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1 (CONSTRUCTION DE CLOTURE EN MUR ET GRILLAGE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, D'ANACARDIER ET DE GOMME ARABIQUE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Considérant les nécessités de service.
DECIDE
Article 1er : L'entreprise INFINITY SARL B.P : 219, Maroua, Tél : 695 596 050, Numéro de Contribuable M022014404165D a été retenue pour l'exécution du marché issu de l'appel d'offre **N°_14___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDbf/Sm/BPDM/CIPM/2021 DU __24/08/2021__ RELATIF AUX travaux D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1** (Construction de clôture en mur et grillage pour les pépinières des plants de Palmier Dattier, d'Anacardier et de Gomme Arabique).

Montant **TTC FCFA : 55 654 192**
Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet du dit marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 02K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° _16__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU_24/08/2021___POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSERI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n° 02k du 04 Octobre 2021, L'entreprise Le Groupement SOBMTI ET SOBMTI SARL a été retenue dans le cadre de l'exécution du marché issu de l'Appel d'Offre National Ouvert

N° 16__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 dU_24/08/2021___

POUR les travaux DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSERI

Montant **TTC FCFA : 268 015 980**

Délai d'exécution : **Six (6) mois.**

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de Marché.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 06K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° _14__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU_24/08/2021___POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n° 06k du 04 Octobre 2021, l'entreprise Ets INFINITY SARL a été retenue dans le cadre de l'exécution du marché issu de l'Appel d'Offre National Ouvert
N° _14__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 dU_24/08/2021___
POUR les travaux D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 2

Montant **TTC FCFA : 35 960 663**

Délai d'exécution : **Trois (3) mois.**

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de Marché.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°_05K_/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSUDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° _14__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU_24/08/2021___POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n° 05k du 04 Octobre 2021, l'entreprise Ets INFINITY SARL a été retenue dans le cadre de l'exécution du marché issu de l'Appel d'Offre National Ouvert
N° _14__/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 dU_24/08/2021___
POUR les travaux D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE POUR LES PEPINIERES DES PLANTS DE PALMIER DATTIER, ANACARDIER ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1

Montant **TTC FCFA : 55 654 192**

Délai d'exécution : **Trois (3) mois.**

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de Marché.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 01K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_15___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU _24/08/2021___ RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSÉRI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n° 01k du 04 Octobre 2021, l'entreprise ALPHA INFRASTRUCTURE SARL a été retenue dans le cadre de l'exécution de la lettre commande issue de l'Appel d'Offre National Ouvert

N°_15___/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDbf/Sm/BPDM/CIPM/2021 DU _24/08/2021___

RELATIF A LA Maitrise d'Oeuvre POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LABORATOIRES DE BIOTECHNOLOGIE A LA STATION DE KOUSSÉRI

Montant **TTC FCFA : 29 693 250**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de la lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOCK EHOG NOE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

OBJET : LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION N° 09/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/CSPM/RPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA SÉLECTION DES CONSULTANTS (FIRMES) POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'ÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ EN EAUX DES SITES DE PRODUCTION D'OIGNON POUR LE COMPTE DU PADFA II

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun ci-après dénommé l'« Emprunteur », a reçu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II). Il est envisagé d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. Le Fonds n'effectuera les paiements qu'à la demande du PADFA II, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de Prêt. Ledit accord de Prêt, interdit tout retrait du compte de Prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le PADFA II ne peut se prévaloir d'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de Prêt, ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

2. Consistance des prestations

Le PADFA II sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : « **Sélection des consultants (firmes) pour la réalisation des études techniques d'évaluation de la disponibilité en eau des sites de production d'oignon pour le compte du PADFA II** ». Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 8).

3. Participation et origine

La présente Demande de propositions (DP) s'adresse aux Consultants (Firmes) dont les noms figurent sur la liste restreinte ci-dessous :
Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Rang	Nom du prestataire	Nature	Adresse	Téléphone-Fax/Courriel-Site web	Pays
1	CERBAT et 2EC Ingénieurs conseils	Groupement	BP : 1358 Yaoundé	699965659	Cameroun
2	CAID International/ BEATA Plus/ TROPFEN Engineering Sarl/ Environnement Ingénierie Conseil	Groupement	AS Immeuble Ennasim, ZI Sidi Daoued, Gp8, route de la Marsa-Tunis	Tél : 0021671854532 Fax : 0021671854332	Tunisie
3	MARK BRIAN CONSULT	Entreprise individuelle	BP : 5007 Wuse Abuja	Tel : 002348127750151/ 8033059201/ 00237675558449 Fax : 002348058012300	Nigéria
4	ALTDEV Sarl/ SETICO Ingénieurs Conseils Sarl,	Groupement	BP :30611 Yaoundé	243538162/696849848	Cameroun
5	SONED Afrique et ENSERBAT-TP	Groupement	BP :11366 Yaoundé, BP 2084 Dakar	Tel : 237699413349 ; 00221338258802/03	Cameroun
6	INTEGC Sarl/ ERE Development/GID SA	Groupement	BP:11028 Yaoundé	Tel: 222220216/699924895	Cameroun
7	PIC PLANET INTEGRATED CONSULTING/ BFC Ingénieur Conseil/ ADI	Groupement	BP : 8982 Douala	695296795/ 699944717	Cameroun

4. Remises des offres

Les propositions techniques et financières rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et une version scannée desdites propositions sur une clé USB, seront adressées sous plis scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard **le 27 Novembre 2021 à 13 Heures précises (heure locale**) et devra porter la mention :

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 09 DP/MINADER/PADFA II/UCGP/CSPM//RPM/2021 DU_29 Octobre 2021_ Pour la Sélection des consultants (firmes) pour la réalisation des études techniques d'évaluation de la disponibilité en eau des sites de production d'oignon pour le compte du PADFA II.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Critères d'évaluation

La méthode de sélection retenue est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les cabinets/bureaux d'étude seront évalués conformément aux procédures décrites dans la présente DP et aux politiques du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) énoncées dans les nouvelles directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA, adoptées par son Conseil d'Administration en sa 128ème session de décembre 2019 et consultables sur le site web du FIDA à l'adresse https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/39438991. À l'issue de l'évaluation des propositions techniques, seules les offres financières des cabinets ayant obtenus la note technique minimale requise seront ouvertes et le marché attribué à celui qui aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.
La présente DP comprend les sections suivantes :
- Section 1 - Lettre d'invitation à soumettre une proposition de service de consultant ;
- Section 2 – Instructions aux Consultants (Firmes) ;
- Section 3 – Données particulières ;
- Section 4 - Formulaires types : Propositions technique et financière ;
- Section 5 – Pays éligibles ;
- Section 6 – Politiques du Fonds – Corruption et Pratiques frauduleuses ;
- Section 7 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ;
- Section 8 – Termes de Référence.

6. Renseignements Complémentaires

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception que :
a) Vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
b) Vous soumettrez une proposition.
Veuillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 29 Octobre 2021

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

NDONG LEON

COMMUNE DE FIGUIL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°09/AC/DDC/COMMUNE-FIGUIL/CIPM/2021 DU 27/10/2021

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

REALISATION DE DEUX FORAGES EQUIPEES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A KAPTA MORE DANS LA COMMUNE DE FIGUIL DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI REGION DU NORD

2. Consistance des prestations

NA

3. Cout Prévisionnel

NA

4. Allotissement

NA

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification dans le domaine d'intervention de HYDRAULIQUE ET BATIMENT.

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte à toute entreprise pouvant repondre aux conditions de qualifications administrative,technique et financiere telles que definies dans le dossier de demande de cotation.

Les entreprises concernés ne doivent pas avoirb abandonné au moins un marché au cours des trois dernieres (03) années d'une part et n'etre pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement etablie par le MINMAP d'autre part.

6. Financement

PNDP

7. Consultation du Dossier

Un Dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumissions un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Figuil Maitre d'Ouvrage à toute entreprise qualifiée intéréssée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de Cotation peut etre rétiré gratuitement au secretariat de la Commune de FIGUIL ou à la Cellule Regionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du 27/10/2021 pendant les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures 30minutes

8. Acquisition du Dossier

NA

9. Remises des offres

Chaque offres rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires un 01 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir aux Services du Maitre d'Ouvrage, notamment à la Maire de la commune de FIGUIL, au plus tard le 16/11/2021 a porter la mention:

Avis de Consultation N°08/AC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 27/10/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, PROGRAMME ANNUEL 2021 .

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

NA

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

Le 16/11/2021 à 10 heures précises

13. Ouverture des Plis

Ouverture des plis seront ouvert en seance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE FIGUIL en presence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, aux date heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotations.

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

NA

16. Durée Validité des Offres

NA

17. Renseignements Complémentaires

NA

FIGUIL le 27 Octobre 2021

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_15_/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 27/10/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA, PAKETE, KOLLERE (L0T1), OURO-MALLOUM ET BAMANGA (L0T2) DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de GASCHIGA (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de GASCHIGA un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction de cinq mini réseau d'approvisionnement en eau potable dans les localités de POMLA MANGA, PAKETE, KOLLERE (L0T1), OURO-MALLOUM et BAMANGA (L0T2) dans la Commune de GASCHIGA, Département de la BENOUE, Région du NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

2. Consistance des prestations

Consistance des travaux :

Ces travaux de réalisation du système d'alimentation en eau potable seront effectués conformément aux normes techniques en vigueur et selon les régies de l'art.

Les travaux comprennent pour chacun des cinq sites retenus :

1-Études géophysiques et implantation d'un forage

2-Construction d'un forage productif (Qmin=4 m3/h) d'eau équipés de pompe à énergie solaire

3-Fourniture et pose d'une pompe immergée.

4-Construction et l'équipement d'un château d'eau en béton armé de 10 m3de capacité, surélevé.

5-Foumiture et Pose de la Tuyauterie de refoulement

6- Fourniture et Pose de la Tuyauterie de distribution

7-Fouille en déblai et en remblai,

fourniture et pose tuyauterie de distribution en tuyaux PVC pression 10 bars à joints automatique de grands diamètres (0 90 (1 012 m) et 0 75 (1 150 m) pour prévoir les extensions futures ;

8-Construction et équipement de 05 bornes fontaines

9-Foumiture et installation de panneaux solaires

10-Préièvement et analyse physico-chique des échantillons d'eau

11-Désinfection éventuelle du forage au bactéricide HTH hypochlorite de calcium en granulés

12-Formation des artisans réparateurs ;

13-Formation et Mise sur pied d'un comité de gestion fonctionnel

14-Mise en exécution le pian simplifié de gestion socio environnementa

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget **2021 du FEICOM** pour un montant de **153 429 070 (cent cinquante trois millions quatre cent vingt-neuf mille soixante-dix**) TTC, s**oit 30 685 814 (trente millions six cent quatre-vingt-cinq mille huit cent quatorze) TTC par mini-réseau. Donc 92 057 442 (quatre-vingt douze millions cinquante sept mille quatre cent quarante-deux) FCFA TTC pour le lot n°1 et 61 371 628 (soixante un millions trois cent soixante-onze mille six cent vingt-huit) FCFA TTC pour le lot n°02.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

LOT localité Désignation Coût (TTC) Délai (mois)

Lot1 POMLA MANGAGA:

Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable 92 057 442

- Delai 07 (Sept) Mois

Lot2 KOLLERE Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable à KOLERE, BAMANGA

- Delai 07 Mois

- Montant 61371628

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortant clairement dans l'accord de groupement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget 2021 du FEICOM pour un montant de **153 429 070 (cent cinquante trois millions quatre cent vingt-neuf mille soixante-dix) TTC**, **soit 30 685 814 (trente millions six cent quatre-vingt-cinq mille huit cent quatorze) TTC** par mini-réseau. **Donc 92 057 442 (quatre-vingt douze millions cinquante sept mille quatre cent quarante-deux) FCFA TTC pour le lot n°1 et 61 371 628 (soixante un millions trois cent soixante-onze mille six cen**t vingt-huit) FCFA TTC pour le lot n°02.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de GASCHIGA, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **130 000 (cent trente mille) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la recette municipale de la Commune de GASCHIGA. .

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de GASCHIGA, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **130 000 (cent trente mille) Francs CFA,** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la recette municipale de la Commune de GASCHIGA. .

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de GASCHIGA, au plus **tard le 18/11/2021 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_15_/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LOT N° :..... LOCALITES..... DE EN PROCEDURE D'URGENCE

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux en état de réception provisoire est de **sept (07) mois** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission correspondant à la somme de **1 841 149 (Un million huit cent quarante un mille cent quarante-neuf) FCFA** pour le l**ot n°01 et 1 227 433 (Un million deux cent vingt-sept mille quatre cent trente-trois) FCFA pour le lot** n°02, établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent PAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de de **1 841 149 (Un million huit cent quarante un mille cent quarante-neuf) FCFA** pour le **lot n°01 et 1 227 433 (Un million deux cent vingt-sept mille quatre cent** t**rente-trois) FCFA** pour le lot n°02 valable pendant tente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de de 1 841 149 (Un million huit cent quarante un mille cent quarante-neuf) FCFA pour le lot n°01 et 1 227 433 (Un million deux cent vingt-sept mille quatre cent trente-trois) FCFA pour le lot n°02 valable pendant tente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 18/11/2021 à 11 heures** dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de GASCHIGA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

• 1ère étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• 2e éfape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

• 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

12.1- Principaux critères éliminatoires:

12.1.1- Pièces administratives

• Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission)

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée

• Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

12.1.2 Offre technique

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée

• Note technique inférieure au seuil minimal requis 40 oui sur 56 possibles soit (70%),

• Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

12.1.3 Offre financière

• Offre incomplète ou non conforme

• Non-conformité du modèle de soumission

• Absence d'un prix unitaire quantifié

• Absence d'un sous-détail des prix unitaires

• Sous détail des prix incohérents.

12.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 56 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'Offre : sur 3 critères ;

- L'expérience du personnel de l'entreprise : sur 27 critères ;

- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; sur 8 critères;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux : sur 11 critères;

15. Attribution

Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à trente millions (30 000 000) FCFA par lot : sur 2 critères ;

Le Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante sera déclarée attributaire.

16. Durée Validité des Offres

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 40 oui sur 56 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée (grille d'évaluation jointe en annexe)

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de GASCHIGA ou de l'Agence FEICOM/NORD à GAROUA.

GASHIGA le 27 Octobre 2021

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_16_/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 27 OCT 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) MINI RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GASCHIGA FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE GASCHIGA

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et ramélioratlon des conditions de vie de ses populations,le Maire de **Commune de GASCHIGA,** lance pour le compte de la Commune de GASCHIGA un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de **cinq (05) mini** réseaux d'Approvisionnement en Eau Potable dans les locali de PomLa Manga, Pakete, Kollere, Bamanga et Ouro-Malloum.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;

- Mission 2 CCR ; Contrôle de la Conformité des Réalisations ;

- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de dix millions sept cent quarante mille trente cinq (10 740 035) fran CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux, objets de cette prestation sont répartis en un **lot unique.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à tous les bureaux d'études et/ou groupements de bureaux d'études de d camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, **exercice 2021**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de GASCHIGA, d publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune tie GASCHIGA, c publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA payable à Recette Municipale de la Commune de GASCHIGA.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et s**ix (06)** copies marquées com telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de GASCHIGA, au plus tard le **18 n 2021 à _10_ heures**, heure locale et devra porter la mention suivante: « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCÉDURE D'URGENCE **N° 16 lAONOlC-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 27 OCT** POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE D TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) MINI RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DA CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GASCHIGA»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Huit (mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par u banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un mont égal à deux cent quatorze mille huit cent **(214 800) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours**, au-delà de la date limite validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifié conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Ap d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou av été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément a prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivr par une .banque de premier ordre agrée par le Ministère changé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un prem temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technic minimale requise de soixante-dix (70) points sur cent

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/11/2021 à 11 heures**, heure locale par Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de GASCHIGA, sise dans les locaux de la Mairie GASCHIGA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

• 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• 2eme étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.

• 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Principaux critères éliminatoires:

14.1.1- Pièces administratives

• Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution-de soumission)

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée

• Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif 14.1.2- Offre technique • Fausse déclaration ou pièce falsifiée

• Note technique inférieure à 70/100,

• Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3- Offre financière

• Offre incomplète ou non conforme

• Non-conformité du modèle de soumission

• Absence d'un prix unitaire quantifié

• Absence d'un sous-détail des prix unitaires

• Sous détail des prix incohérents.

14.1.4- Principaux critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

- qualification et expérience du personnel 40 points ;

- moyens logistiques et matériels 20 points ;

- capacité financière 10 points ;

- références justifiées des prestations similaires 10 points ;

- compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail 10 points ;

- suggestions du consultant 05 points ;

- présentation générale de l'offre 05 points. Le score technique (ST) minimum requis est 70 points/100 A l'issue de

l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

(Voir grille d'évaluation en annexe)

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la tfiéthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrabjes à la Mairie de GASCHIGA.

GASHIGA le 27 Octobre 20

Le MAI

ABDOURAHMANOU OUMARO

COMMUNE DE FIGUIL

AVIS DE CONSULTATION N°08/AC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 27/10/2021 FOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, PROGRAMME ANNUEL 2021.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , NA
IMPUTATION
0

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans Le cadre de l'exécution des travaux en titre, Le Maire, de La Commune de Figuil Maître d'Ouvrage lance un avis de Consultation pour L'exécution des Travaux de cantonnage sur Certains Tronçons de Routes du Réseau Routier National Bitume dans la Commune de Figuil .

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent Les opérations suivantes

Tache 1 : Désherbage ou débroussaillement des abords de La route;

Tache 2: ÉLagage d'arbres et/ou d'arbustes;

Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;

Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;

Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;

Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;

Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragreage des parties d ouvrages,

Tache 9 : Restauration des gardes corps;

Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;

Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût previsionnel de L'opération à l'Issue des études prealables est de quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à l'égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais

6. Financement

les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des travaux publics Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut etre obtenu dans les Services du Maitre d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Figuil

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut etre obtenu dans les Services du Maitre d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Figuil, sur présentation d une quittance de versement à sa Recette Municipale d'une somme non remboursable au titre (l'achat du dossier de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant ie prestataire desireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir aux Services Maitre d'Ouvrage, notamment à la Maine de FIGUIL, au plus tard le 16/11/2021 a porter la mention:

Avis de Consultation N°08/AC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 DU 27/10/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, PROGRAMME ANNUEL 2021 ?

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le delais global d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

les offres devront etre accompagnées d'un cautionnement provisoirement(Garantie bancaire de soumission)d'un montant de trois cent mille (300.000)mille fcfa etabli selon le model indiqué dans le dossier d'appel d'Offres par un etablissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'Assurance ,Agréée par un le Ministre en charge des Finances .

sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement etre produit en original datant de moins de trois mois.

le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours apres l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus. Dans le cas ou le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré apres constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service emetteur ou une Autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de L'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de depot des offres ou avoir été établies postérieurrement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

ouverture des offres aura lieu le 16/11/ 2021 a partir de 11 heures, dans la salle de reunion de la Commission Interne de Passation de la Commune de Figuil

14. Critères d'évaluation

1 étape: Examen de la conformité des pièces administratives (Volume 1) Sous peine d'élimination, le Dossier Administratif doit contenir toutes les pièces authentiques et conformes énumérées dans le présent règlement de consultation. Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles. Toute fausse déclaration ou présentation de pièce falsifiée sont des motifs de rejet lia l'offre sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Seules les offres présentant un dossier administratif conforme seront évaluées linnncièrement.

2 étape : Evaluation de l'offre financière (Volutne 2) Critères Eliminatoires

- Offre financière incomplète ;

? Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

? Absence du planning d'exécution des travaux ;

? N'avoir pas réalisé au cours des trois (03) dernières années un marché de montant supérieur ou égal à 10 000 000 (dix millions) francs CFA TTC ,

- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois demieres années, mais aussi, il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marches Publics ;

- n'avoir pas respecté les modèles contenus dans le Dossier de Consultation ,

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation, et Qui dispose des capacités techniques et financières requises pour executer le Marche de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par Leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

FIGUIL le 27 Octobre 2021

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/AONR/APN/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :
Conformément aux dispositions de l'article 103 (a) du Code des Marchés Publics, l'Appel d'Offres National Restreint N° 06/AONO/APN/CIPM/2021 du 16 septembre 2021 pour l'étude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais, est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 27 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE BOURHA

N° 004/2021/DC/HIMO-MINK.A/PNOP/EN/CIPM/C.BOURHA DV 03/11/2021 POUR LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉEDE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE ARTIFICIELLE A USAGE PASTORAL D'UNE CAPACITE DE 10 000 M3 ET D'UNE MINI AEP AVEC UN CHATEAU DE 20 M3 ET UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE D'OUDDA (GUERI) COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MA YO TSANAGA, REGIONDE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
A201 ICI, PTBA PNDP AFD-MINKA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La présente Demande de Cotations a pour objet. La sélection d'une entreprise chargée de L'exécution des travaux de Construction d'une mare artiftcielle à usage pastoral d'une capacité de 10 000 et d'une mini AEP avec un château de 20 nCet un forage à énergie solaire dans la localité de Oudda (Gueki), Commune de Bourha, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord. Elle sera passée conformément au paragraphe 3.3.4 des Directives de passation des marchés de l'AFD en vigueur (Octobre 2019).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Dcinande de Cotation comprennent, pour l'essentiel les travaux de ;

lot	Désignation des travaux
100	ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
200	PETIT MATERIEL DE CHANTIER HIMO ET D'ENTRETIEN D'OUVRAGE
300	NETTOYAGE DE L'EMPRISE DES TRAVAUX
400	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE LA MARE
500	DEVERSOIR ET CANAUX
600	ESPACE D'ABREUVEMENT DU BETAIL
700	CLOTURE DE PROTECTION DE LA MARE
800	REALISATIONDE FORAGE DE 2M3/H POUR MINI AEP
900	EQUIPEMENTS DE POMPAGE
100	INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ENERGIESOUIRE
1100	CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU
1200	RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU
1300	CONSTRUCTION DE BORNE FONTAINE AVEC 02 ROBINETS
1400	EQUIPEMENTS SPECIAUX
1500	PRISE ENCOMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONMENTAUX
1600	INDEMNITES POUR SENSIBILISATION DES OUVRIERS

Les travaux se feront suivant l'approche de Haute Intensité de Mains d'oeuvre (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel de ropéraîlon à Pissue des éludes préalables est de :
FCFA 175 899 395 (cent soixante-quinze millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-quinze francs CFA) Hors taxes, soit FCFA 199371 235 (cent quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent soixante-et-onze mille deux cent cinquante-cinq francs CFA) toutes taxes comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ci-après ayant participé à l'atelier de formation sur l'approche HIMO:

N°	Entreprises présélectionnées	Pays	Adresse complète
01	ETS AHMADOU YAYA SlDBl	Cameroun	BP: 350 Maroua Tel: 699 47 65 60/675 49 92 12
02	ETS NEIMA	Cameroun	BP:3504 Yaoundé Tel; 677 21 60 44
03	FAKl GLOBAL	Cameroun	BP: 1019 Yaoundé Tel; 696 33 00 22/675 46 30 43

6. Financement

MINKA/PNDP (montant hors taxes)
BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotations peut être consultée au Secrétanat Général de la Commune de Bourba, sis au quartier Bourha II BP : 227 Mokolo, Tel : 695 15 98 55/ 677 61 64 70 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONl GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée y étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690 20 27 54, dès publication, pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 30 et 15 heures 30.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotations peut être retirée gratuitement au Secrétanat Général de la Commune de Bourba, sis au quartier Bourha IL BP : 227 Mokolu, Tel : 695 15 98 55/ 677 61 64 70 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONl GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de PUnité HIMO Dédiée y étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690 20 27 54, dès publication, pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 30 et 15 heures 30.

9. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date fixée pour Pouverture des plis. Elles doivent être déposées, en sept (07) exemplaires (un original et 6 copies) contenant une « version scannée » de ta copie originale dans une clé USB marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous au plus lard le 22/11/2021 à 11 heures précises, au Sécrétariat Général de la Commune de Bourha, sis au quartier Bourha II, BP : 227 IMokolo, Té! : 695 15 98 55/ 677 61 64 70 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GOiM GRENLA, Tél : 691 82 89 77 ou Le 24/11/2021 à 11 heures précises, au sécrétariat de Pllnité HIMO Dédiée 3c étage Porte N®302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchcde, derrière le CICR Tél ; 690 20 27 54 (heure locale et contenant la
mention) :

A° 004/2021/DC/HIMO-MINK.A/PNOP/EN/CIPM/C.BOURHA DV 03/11/2021 POUR LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉEDE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE ARTIFICIELLE A USAGE PASTORAL D'UNE CAPACITE DE 10 000 M3 ET D'UNE MINI AEP AVEC UN CHATEAU DE 20 M3 ET UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE D'OUDDA (GUERI) COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MA YO TSANAGA, REGIONDE L'EXTREME-NORD.

A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement des offres ».

NB:

I- En cas de soumission des offres dans plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.
II- Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Sécrétariat Général de la Commune de Bourha ou dans les locaux du Point Focat HIMO à Kousséri, doit se faire au plus tard deux (02) jours avant la date limite d'ouverture des offres.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de 180 (cent quatre-vingt) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine derejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de sotunission établie par des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargédes finances et dont la liste figure en annexe F de la DC d'un montant de FCFA 3 980 000 (trois millions neuf cent quatre-vingts mille francs CFA) et valable pendant trente
(30) jours au-delà de la date limite de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Sécrétariat Général de la Commune de Bourha ou dans les locaux du Point Focat HIMO à Kousséri, doit se faire au plus tard deux (02) jours avant la date limite d'ouverture des offres. (le 24/11/2021 à 12 heures)

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bourha. le 24/11/2021 à 12 heures, ii Maroua dans le.s locaux de PUnité HIMO Dédiée sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR, Tél : 690 20 27 54 Seuls les soumissionnaires peuvent assister à celle séance d'ouverture ou se faire représenter par
une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), dans le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Bourha proposera cormne adjudicataire à rAutoriié Contractante (AC), le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée la moins disante dans le tableau récapitulatif des cotations.

Avant l'attribution du marchéy les dossiers de sélection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection.

NB:

- En cas de soumission des ojfres de plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.
- Afin defaciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Sécrétariat Général de la Commune de Bourha ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri, doit sefaire au plus tard deux (02) Jours avant la date limite d'ouverture des offres

16. Durée Validité des Offres

L'offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission, l'offre restera valable pendant une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables entre 08h30 minutes et 15h30 au Sécrétariat Général de la Commune de Bourha, sis au quartier Bourha, BP : 227 Mokolo, Tel : 695 1598 55/67761 64 70 ou dans les locaux du Point Focal HÎMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée Gotii Grema, Téi ; 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée Je étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, dérrière le CICR Tél ; 690 20 27 54.

MAROUA le 1 Novembre 2021

Le MAIRE

TCHIKOUA

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 03K /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/10/2021PORTANT ATTRIBUTION PAR PROCEDURE DE GRE A GRE DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSÉRI : LOT 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n° 03k du 04 Octobre 2021 la société SOBMTI SARL a été retenue dans le cadre de l'exécution du marché attribué par procédure de gré à gré relatif aux **travaux D'AMENAGEMENT DES CHAMPS SEMENCIERS POUR LA CULTURE DES PLANTS DE PALMIER DATTIERS, ANACARDIERS ET GOMME ARABIQUE A LA STATION DE KOUSSERI : LOT 1**

Montant **TTC : 88 968 369**

Délai d'exécution : **Trois (3) mois.**

Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de Marché.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/AONR/APN/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :
Conformément aux dispositions de l'article 103 (a) du Code des Marchés Publics, l'Appel d'Offres National Restreint N° 06/AONO/APN/CIPM/2021 du 16 septembre 2021 pour l'étude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais, est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 27 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT N° 07 /MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/CSPM/RPM EN VUE DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ET DES ETATS ANNEXES DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II – (PADFA II)) POUR L'EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Madame/Monsieur,
Le Gouvernement du Cameroun ci-après dénommé l'« Emprunteur », a reçu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II). Il est envisagé d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. Le Fonds n'effectuera les paiements qu'à la demande du PADFA II, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de Prêt. Ledit accord de Prêt, interdit tout retrait du compte de Prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le PADFA II ne peut se prévaloir d'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de Prêt, ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

2. Consistance des prestations

Le PADFA II sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **« Recrutement d'un Cabinet d'Expertise Comptable et d'Audit en vue de l'Audit des Etats Financiers et des Etats Annexes du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II)) pour l'Exercice 2021 »**. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 8).

3. Participation et origine

La présente Demande de Propositions (DP) s'adresse aux Consultants (Firmes) dont les noms figurent sur la liste restreinte ci-dessus :

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Rang	Nom du prestataire	Nature	Adresse	Téléphone-Fax/Courriel-Site web	Pays
1	CABINET OKALA AHANDA &ASSOCIES	Cabinet	B.P : 12628 Douala	Tél. +237 699 834 606/ 693 460 611	Cameroun
2	CLS AUDIT CONSEIL	Cabinet	B.P : 5269 Douala	Tél. +237 699 000 774	Cameroun
3	CABINET GRANT THORNTON	Cabinet	B.P : 362 Douala	Tél. +237 698 347 461/ 698 726 453	Cameroun
4	AUDITEC-FOIRIER CONSULTING	Cabinet	B.P : 12134 Douala	Tél. +237 697 791 532/ 699 727 862	Cameroun
5	ARC-AUDIT &CONSULTING SARL	Cabinet	B.P : 6297 Yaoundé	Tél. +237 699 909 759	Cameroun
6	BEKOLO & PARTENERS	Cabinet	B.P : 5669 Douala	Tél. +237 699 646 396	Cameroun
7	GROUPEMENT PYRAMIS	Groupement	B.P E : 1925 Bamako	Tél. +237 697 125 320/ 697 546 099	Mali
8	GROUPENJ/CABINET NGAN JEAN /FIDEXCA /FAUCON	Groupement	contact@cabinetfaucon.finance	Tél. +237 699 218 477	Cameroun
9	MAZARS CAMEROUN	Cabinet	B.P : 3791 Douala	Tél. +237 675 290 312/ 690 314 037	Cameroun

4. Remises des offres

Les propositions techniques et financières rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et une version scannée desdites propositions sur une clé USB, seront adressées sous plis scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard **le 27 Novembre 2021 à 13 Heures précises (heure locale**) et devra porter la mention :

Demande de Propositions N° 07 /DP/MINADER/PADFA II/UCGP/CSPM/RPM/2021 DU_29 Octobre 2021__
Pour le Recrutement d'un Cabinet d'Expertise Comptable et d'Audit en vue de l'Audit des Etats Financiers et des Etats Annexes du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II)) pour l'Exercice 2021 « À « N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Critères d'évaluation

La méthode de sélection retenue est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les cabinets/bureaux d'étude seront évalués conformément aux procédures décrites dans la présente DP et aux politiques du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) énoncées dans les nouvelles directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA, adoptées par son Conseil d'Administration en sa 128ème session de décembre 2019 et consultables sur le site web du FIDA à l'adresse https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/39438991. À l'issue de l'évaluation des propositions techniques, seules les offres financières des cabinets ayant obtenus la note technique minimale requise seront ouvertes et le marché attribué à celui qui aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.
La présente DP comprend les sections suivantes :
- Section 1 - Lettre d'invitation à soumettre une proposition de service de consultant ;
- Section 2 – Instructions aux Consultants (Firmes) ;
- Section 3 – Données particulières ;
- Section 4 - Formulaires types : Propositions technique et financière ;
- Section 5 – Pays éligibles ;
- Section 6 – Politiques du Fonds – Corruption et Pratiques frauduleuses ;
- Section 7 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.
- Section 8 – Termes de Référence.

6. Renseignements Complémentaires

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception que :
a) Vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
b) Vous soumettrez une proposition.
Veuillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 29 Octobre 2021

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

NDONG LEON

COMMUNE D'EBEBDA

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/EBEBDA/ CIPM/2021 DU EN PROCEDURE DE GRE A GRE, POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUMEE N4 : CARREFOUR EMANA-PONT EBEBDA (DU 0+000 AU PK 15+600) DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, PROGRAMME ANNUEL 2021. INANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La Consultation porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur le tronçon de route bitumée N4 : Carrefour Emana - Pont Ebebda (du 0+000 au pk 15+000) dans la commune d'Ebebda, Département de la Lékié, Région du Centre, programme annuel 2021, durant une période d'un an exécutés en **deux (02) passes** avec un intervalle d'au moins **six (06) mois** entre les passes et seront financés par le programme annuel 2021 du Fonds Routier.

1.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tache 1 : Désherbage ou débroussaillement des abords de la route ;
- Tache 2 : Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 4 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires ;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tache 8 : Restauration des glissières de sécurité ;
- Tache 9 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant l'itinéraire ci - après :

N° Lot	Route	Type	Sections d'intervention	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)	Maître d'œuvre
1	RN 4	C.L	Carrefour Emana - Pont Ebebda (du 0+000 au pk 15+600)	15,6	50 000 000	12	Chef service technique territorialement compétent
TOTAL					**50 000 000**	Adapté en fonction du contexte : **deux (02) passes** avec un intervalle d'au moins **six (06) mois** entre les passes	

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics exercices 2021. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente consultation est de : **Cinquante (50 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

Montant du lot est présenté ci-après :

Lot	Montant TTC
1	50 000 000
TOTAL	**50 000 000**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Commune d'Ebebda, Cellule des Marchés Publics.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Cellule des Marchés Publics de la Commune d'Ebebda, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cent mille (100 000)** Francs CFA.
Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Présentation des offres :
Le document unique contenant l'Offre sera divisé en 03 parties et placé dans une enveloppe fermé et scellé.
Les différentes pièces seront numérotées dans l'ordre du Dossier de consultation et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires,** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir à la Commune d'Ebebda à la Cellule des Marchés Publics, tél : 651 67 27 38 au plus tard le **24/11/2021** à **10 heures,** heure locale et devra porter la mention :
«DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-EBEBDA/CIPM/2021 DU ---------- EN PROCEDURE DE GRE A GRE , POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUMEE N4 : CARREFOUR EMANA-PONT EBEBDA (DU 0+000 AU PK 15+600) DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, PROGRAMME ANNUEL 2021, Financement : Budget MINTP, Ligne Fonds Routier ; Exercice 2021
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de la consultation s'étendra sur douze (12) mois avec un intervalle d'au moins **six (06) mois** entre les **deux (02) passes** consécutives.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune d'Ebebda.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, **pour chaque lot postulé**, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de consultation, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
1	1 000 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'of financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifié conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 24/11/2021, **dès 11 heures** précises dans la salle des actes de la Commune d'Ebebda.
Elle se fera en un temps.
Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûm mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

1-1 : Dossier administratif incomplet pour absence de :

- L'attestation de non-redevance ;
- L'attestation de non-faillite ;
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics ;
- La CNPS ;
- La caution de soumission ;
- La quittance d'achat du Dossier de consultation ;
- L'attestation de domiciliation bancaire.

1-2 : Offre Technique incomplet pour absence de :

- L'attestation de visite des lieux ;
- Un Chef de Chantier ayant la qualification exigée dans le dossier de consultation ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Non obtention de sept (07) critères sur dix (10) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

2 : Offre Financière incomplet pour absence de :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisib
- Le détail quantitatif et estimatif des travaux ;
- Les sous détails des prix.

3 : Critères essentiels :
Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :
a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **quatre (04)** critères ;
b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre (04)** critères ;
c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capaci techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins distante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la da limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés Publics de Commune d'Ebebda, tel : 651 67 27 38, dès publication du présent avis.
« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 72 699 370 748 ».

YAOUNDE le 1 Novembre 20

Le MAI

MANGA BESSAL

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT AUX PAYS MEMBRES DE LA BID 07/AOIO/PM/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/AG/2021 DU01/06/2021 POURL'ACQUISITION DESEQUIPEMENTS ET MATERIELS DES UNITES DETRANSFORMATION DESPRODUITS AGRICOLES EN CINQ (05) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II.. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)

****

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II (PDRM-II), AUTORITE CONTRACTANTE. COMMUNIQUE :
L'Appel d'Offres susmentionné est attribué ainsi qu'il suit :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (FCFA)	DELAI DE REALISATION
1	ETS MASTERS SOLUTIONS BP : 3082Yaoundé Tel : 696 73 83 31	226 025 020	08 MOIS
2	ETS NEW TECH SERVICES BP : 3969 Yaoundé Té! : 694 41 08 52	286 600 000	08 MOIS
3	ETS LA COURONNE BP : 13445 Yaoundé Tél.: 679 18 91 77	430 000 000	08 MOIS
4	ETS NEW TECH SERVICES BP : 3969 Yaoundé Tél : 694 41 08 52	186 147 500	08 MOIS
5	c.s.c 5 BUSINESS SARL BP : 33975 Yaoundé Té! :696 56 99 63	250 780 000	08 MOIS

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter au Siège de l'Unité de Gestion du PDRM-II à Foumban, au Bureau du Responsable de la Passation des Marchés, dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué, pourl'établissement du projet de Contrat.
Les soumissionnaires non retenus sont priésde passer retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites./-

FOUMBAN le 27 Octobre 2021

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

AVISD'APPELD'OFFRESNATIONAL N°011/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 18/10/2021 POUR LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DES REGISTRES POUR LA DISPENSATION GRATUITE DES ANTIPALUDIQUES (LOT1) ET DES REGISTRES HARMONISES DES FORMATIONS SANITAIRES (LOT2) AU PNLP.

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la production et la distribution des registres du Programme National de Lutte contre le Paludisme.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se présentent en deux lots et comprennent les fournitures reparties ainsi qu'il suit :
- Lot N°1 : Production et distribution de cinq mille huit cent quatre-vingt-quinze (5 895) registres pour la dispensation gratuite des antipaludiques dans les formations sanitaires du Cameroun ;
- Lot N°2 : Production et distribution de vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-six (28 886) registres harmonisés des formations sanitaires

3. Cout Prévisionnel

Lot n°	Désignation	Montant HT	Montant TTC
1	Production et distribution de 5 895 registres pour la dispensation gratuite des antipaludiques dans les formations sanitaires du Cameroun	29 475 000	35 148 938
2	Production et distribution de28 886 registres harmonisés des formations sanitaires	144430 000	172 232 775
	TOTAL	**173 905 000**	**207 381 713**

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis:
- Lot N°1 : Production et distribution de cinq mille huit cent quatre-vingt-quinze (5 895)registres pour la dispensation gratuite des antipaludiques dans les formations sanitaires du Cameroun ;
- Lot N°2 : Production et distribution de vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-six (28 886) registres harmonisés des formations sanitaires

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la livraison des fournitures d'imprimerie.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées de la manière suivante :
- Budget du Fonds Mondial de l'exercice 2021 (New Funding Model III) pour la partie Hors Taxes
- Budget de l'Etat pour les taxes

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé et la version électronique sur laplateforme Cameroon On Ligne E-Procurment système (COLEPS) aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cmdès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de 100 000 (cent mille) FCFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.
La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.
Il est également possible d'obtenir le Dossier d'appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, au plus tard **le_26/11/2021 à 13 heures précises**, et revêtue de la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 18/10/2021 POUR LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DES REGISTRES POUR LA DISPENSATION GRATUITE DES ANTIPALUDIQUES (LOT1) ET DES REGISTRES HARMONISES DES FORMATIONS SANITAIRES (LOT2) AU PNLP : (préciser numéro lot)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de 30 jours pour chaque lot.
Les registres produits seront livrés dans les délégations Régionales de la Santé Publique.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, un **cautionnement de soumission** délivré par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres. Le montant des cautions de soumission pour chaque lot sont les suivants :

Réf	Activité	Montant de la caution (F.CFA)
Lot 1	Production et distribution de 5 895 registres pour la dispensation gratuite des antipaludiques dans les formations sanitaires du Cameroun	700 000
Lot 2	Production et distribution de 28 886 registres harmonisés des formations sanitaires	3 400 000

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peinederejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes parle service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03)mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé parle Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières se fera en un seul temps **le 26/11/2021 à partir de 14 heures précises**, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme siégeant au Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Ils comprennent les critères éliminatoires et les critères essentiels définis ainsi qu'il suit :
1 Critères éliminatoires
Il s'agit notamment de :
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des trois dernières années (2019, 2018 et 2017) ;
- Note technique inférieure à 3 OUI /4 des critères essentiels.
2. Critères essentiels
Les critères essentiels à la qualification des candidats porter ont sur:
- Expérience du soumissionnaire
- Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques demandées
- Preuve d'acceptation des conditions du marché
- Présentation de l'Offre

Le système de notation des offres est le mode binaire(oui ou non).

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.
Un soumissionnaire peut soumissionner pour l'ensemble des deux lots et peut être déclaré adjudicataire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 696 98 40 22 / 657 10 38 40 ; ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.

YAOUNDE le 18 Octobre 2021

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 28/10/2021POUR LA PRE-QUALIFICION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE NGOYLA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue du recrutement des bureaux d'études techniques et d'ingénierie qui désirent participer à la pré-qualification pour les prestations indiquées supra, sur financement du Budget FEICOM, Exercices 2021 et suivants.

2. Objet

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre relative à la construction de l'Hôtel de ville de NGOYLA. Il s'agit spécifiquement du contrôle et de la surveillance des travaux de construction d'un bâtiment de type R+1.

Les Bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations susmentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics

3. Financement

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre relative à la construction de l'Hôtel de ville de NGOYLA. Il s'agit spécifiquement du contrôle et de la surveillance des travaux de construction d'un bâtiment de type R+1.

Les Bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations susmentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics

4. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellés et sans aucun renseignement sur le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'Ingénierie à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), porte11, Poste 217, sise à la Direction Générale du FEICOM à YAOUNDE - Mimboman, au plus tard le_____ **à 13 heures.** Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en six (06) exemplaires, dont un (01) original et quatre (05) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° /ASMI/FEICOM/DG/2021 DU _____pour la pré-qualification des Bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie, dans le cadre de la maitrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville de NGOYLA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en un seul volume.

V-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2021 :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;

- un certificat de non faillite délivré par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise ;

- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

- une copie certifiée de l'attestation d'immatriculation ;

- une attestation de non redevance ;

- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;

- un plan de localisation signé sur l'honneur indiquant la Commune, le quartier et le lieu-dit;

- une attestation de domiciliation bancaire.

NB : Il est précisé que chaque soumissionnaire dispose de 48 heures pour compléter son dossier. Passé ce délais, l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

V-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

V-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

V-2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- les Experts (Qualiticien, Ingénieur génie civil, Ingénieur électricien, Ingénieur fluide, Géotechnicien);

- le personnel d'appui technique (technicien de génie civil, génie électrique, plomberie et sanitaire, topographe) ;

- le personnel d'appui administratif.

Le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'ingénierie doit disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation (génie civil, qualité, géotechnique, BTP etc.). A cet effet, le Bureau/Cabinet d'études et d'Ingénierie ou Groupement des consultants doit fournir :

- les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;

- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente ;

- la présentation de la composition de l'équipe compétente chargée de la réalisation des prestations et la définition des affectations proposées.

- l'attestation d'inscription aux différents ordres.

V-2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires

Le Bureau/Cabinet présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis. Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et dernière page du contrat ;

- le nom du Maître d'ouvrage ;

- le lieu d'exécution du projet ;

- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

6. Critères d'évaluation

- Dossier administratif ou technique non-conforme ;

- Dossier administratif incomplet 48 heures après la date de soumissionnement ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique inférieure à 75 points sur 100.

7. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 21 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9029/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 21/10/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES AUX LOTS 1,2 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/21/AONO/SDCC/CIPM DU 23/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE MECANIQUE; D' UN MAGASIN DE STOCKAGE; D'UN BUREAU; DE TROIS TOILETTES (DEUX TOILETTES VESTIAIRES ET UNE TOILETTE SIMPLE); D'UNE RAMPE DE DEPANNAGE MECANIQUE, UNE INFIRMERIE, DEUX FORAGES ET DEUX CUISINES A LA BASE VIE ET A LA BASE ADMINISTRATIVE SODECOTON DE LA FERME DE YOKO DANS LE DEPARTEMENT DE MAYO REY, EN CINQ (5) LOTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres N°086/21/AONO/SDCC/CIPM DU 23/08/2021pour les travaux de construction d'un garage mécanique; d' un magasin de stockage; d'un bureau; de trois toilettes (deux toilettes vestiaires et une toilette simple); d'une rampe de dépannage mécanique, une infirmerie, deux forages et deux cuisines a la base vie et a la base administrative SODECOTON de la ferme de Yoko dans le département de mayo rey, en cinq (5) lots

Considérant la lettre N°129/21/SDCC/CIPM du 12 octobre 2021 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE

Article 1er : Les entreprises ci après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres commandes relatives

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	ACS SARL	81 580 726	8 mois, soit 240 jours
2	SOCIETE OUMAROU ET FILS	71 070 341	8 mois, soit 240 jours
4	ACS SARL	52 262 958	8 mois, soit 240 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 27 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 28/10/2021POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVIES REGIONAUX DU FEICOM A L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

- Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue du recrutement des bureaux d'études techniques et d'ingénierie qui désirent participer à la pré-qualification pour les prestations indiquées ci-dessus, sur financement du Budget de Fonctionnement des Exercices 2021 et suivants du FEICOM.

2. Objet

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prestations de la maîtrise d'œuvre relative à la construction du bâtiment annexe de l'immeuble abritant les services régionaux du FEICOM à l'Est. Il s'agit spécifiquement du contrôle et de la surveillance des travaux de construction d'un R+2 comprenant des bureaux, une salle de sport, deux salles de conférences, deux salles de réunions, un espace de restauration et des blocs toilettes.

Les bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations sus mentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

3. Financement

La présente prestation est supportée par le budget de fonctionnement du FEICOM Exercices 2021 et suivants.

4. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellés et sans aucun renseignement sur le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'Ingénierie à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), porte 11, Poste 217, sise à la Direction Générale du FEICOM à YAOUNDE - Mimboman, au plus tard le_____ **à 15 heures.** Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°___ /ASMI/FEICOM/DG/2021 DU _____pour la pré-qualification des Bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe de l'immeuble abritant les servies régionaux du FEICOM à L'EST.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

- Dossier administratif ou technique non-conforme après 48 heures pour ce qui est du dossier administratif ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

6. Critères d'évaluation

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en un seul volume.

V-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2021:

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;

- une copie certifiée du titre de patente de l'exercice budgétaire en cours de validité ;

- un certificat de non faillite délivré par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise ;

- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

- une attestation de non redevance ;

- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;

- un plan de localisation signé sur l'honneur indiquant la Commune, le quartier et le lieu-dit;

- une attestation de domiciliation bancaire.

NB : Il est précisé que chaque soumissionnaire dispose de 48 heures pour compléter son dossier. Passé ce délais, l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

V-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

V-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

V-2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- les Experts (Architecte, Ingénieur génie civil, Ingénieur électricien, Ingénieur fluide, Géotechnicien);

- le personnel d'appui technique (technicien de génie civil, génie électrique, plomberie et sanitaire, topographe) ;

- le personnel d'appui administratif

Le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'ingénierie doit disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation (génie civil, Architecture, géotechnique BTP etc…). A cet effet, le Bureau/Cabinet d'études et d'Ingénierie ou Groupement des consultants doit fournir :

- les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;

- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente ;

- la présentation de la composition de l'équipe compétente chargée de la réalisation des prestations et la définition des affectations proposées.

- L'attestation d'inscription aux différents ordres.

V-2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires

Le Bureau/Cabinet présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis. Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et dernière page du contrat ;

- le nom du Maître d'ouvrage ;

- le lieu d'exécution du projet ;

- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

- Dossier administratif ou technique non-conforme après 48 heures pour ce qui est du dossier administratif ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

- Dossier administratif ou technique non-conforme après 48 heures pour ce qui est du dossier administratif ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

V-2-2Critères d'évaluation du dossier technique

Critères de notations des Consultants	Points Max
1- Expériences acquises au cours des dix dernières années dans le domaine des BTP	**40**
1.1- Expérience dans la maîtrise d'œuvre des projets des BTP (études, suivi et contrôle des travaux des projets dans le domaine des BTP): 5pts/projet	25
1.2- Expérience dans les conditions similaires : expérience dans la surveillance et le contrôle des travaux de construction de bâtiment de type R+2 : 3pts/projet	15
2- Aptitude spécifique au projet	**60**
2.1- Évaluation du savoir-faire / des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre des activités (Architecture; Ingénierie civile; Ingénierie électrique, Géotechnique, Ingénierie fluide; etc.): 5pts/domaine	**25**
2.2- Évaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs ayant au moins 03 ans d'expériences par rapport aux missions prévues.	**20**
Architecte; Ingénieur génie civil; Ingénieur génie électrique, Ingénieur fluide; Géotechnicien : (Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre en cas d'existence, CV datée et signé) 3pts/expert (max 15pts)	*15*
Autre personnel: 2,5pts/expert (max 5pts)	*5*
2.3- Évaluation du personnel-clé disponible en permanence pour le contrôle et l'assistance de l'équipe du Projet par la société mère	**10**
Directeur technique/Directeur de projet: Ingénieur de génie civil justifiant de 05 ans d'expérience au moins. 5pts	*5*
Autres postes de supervision (Chef de département; responsable exploitation; responsable des offres; etc.): 2,5pts/expert	*5*

3- Spécificité par rapport au Projet des documents de candidature, leur forme et l'exhaustivité de leur contenu	**5**	
Actualisation des documents : 1,5 pts	*1,5*	
Respect de la structuration : 2 pts	*2*	
Exhaustivité du dossier de pré qualification : 1,5 pts	*1,5*	
NOTE TOTALE	**100**	

7. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 28 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9026/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 27/10/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/21/AONO/SDCC/CIPM DU 27/08/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES DETACHEES DES GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE MAYO-GALKE ET TOUBORO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°88/21/AOIO/SDCC/CIPM du 27/08/2021 pour la fourniture d'un lot de pièces détachées des groupes électrogènes pour les usines d'égrenage de MAYO-GALKE et TOUBORO

Considérant la lettre N°130/21/SDCC/CIPM du 12 octobre 2020 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE

Article 1er : La Société GLOBAL SERVICES CHALLENGE BP 5688 Douala est retenue comme adjudicataires du marché relatif à la consultation sus mentionnée

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	global services CHALLENGE B.V 5688 Douala	145 047 119	90 jours, pour chacun des lots à compter de la notification de l'ordre de sevice de commencer les prestations

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

ADDITIF N°01 À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°014 DU 13 OCTOBRE 2021 RELATIF À PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES ISSUS DES PLANS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT (PTD), DANS 13 DÉPARTEMENTS DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DATE : 29 OCTOBRE 2021FINANCEMENT : FED

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Certaines modifications ont été faites à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°014 du 13 octobre 2021 relatif à pré-qualification des entreprises chargées de l'exécution des travaux pour la réalisation de certains projets d'appui au developpement des filières agropastorales issus des Plans Territoriaux de Développement (PTD), dans 13 Départements dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord dans le cadre de la mise en œuvre du volet agropastoral FED du PNDP, de la manière suivante :

Région de l'Est

1. Département de la Boumba et Ngoko

Au lieu de :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	FILIERE	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Boumba et Ngoko	Construction et équipement d'un magasin de stockage de 360 m^3 pour le stockage des produits agricoles	Cacao	Bâtiment/Hydraulique
2	Boumba et Ngoko	Construction et équipement d'un centre d'alevinage avec écloserie	Piscicole	Bâtiment/Hydraulique

Lire plutôt :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	FILIERE	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Boumba et Ngoko	Construction et équipement d'un magasin de stockage de 360 m3 pour le stockage des produits agricoles à Salapoumbé	Cacao	Bâtiment/Hydraulique

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	FILIERE	DOMAINE D'INTERVENTION
2	Boumba et Ngoko	Construction et équipement d'un centre d'alevinage avec écloserie à Gari-gombo	Piscicole	Bâtiment/Hydraulique

Département du Lom et Djerem
Au lieu de :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	FILIERE	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Lom et Djerem	Construction et équipement d'une ferme pour la production des poussins d'un jour à Kpoklota	Volaille	Bâtiment/Hydraulique
2	Lom et Djerem	Construction et équipement d'un centre de production des alevins avec écloserie à Ndokayo	Piscicole	Bâtiment/Hydraulique

Lire plutôt :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	FILIERE	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Lom et Djerem	Construction et équipement d'une ferme pour la production des poussins d'un jour à KANO	Volaille	Bâtiment/Hydraulique
2	Lom et Djerem	Construction et équipement d'un centre de production des alevins avec écloserie à Ndokayo	Piscicole	Bâtiment/Hydraulique

YAOUNDE le 29 Octobre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

Le reste sans changement.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9033/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 27/10/2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS 3 ET 5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/21/AONO/SDCC/CIPM DU 23/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE MECANIQUE; D' UN MAGASIN DE STOCKAGE; D'UN BUREAU; DE TROIS TOILETTES (DEUX TOILETTES VESTIAIRES ET UNE TOILETTE SIMPLE); D'UNE RAMPE DE DEPANNAGE MECANIQUE, UNE INFIRMERIE, DEUX FORAGES ET DEUX CUISINES A LA BASE VIE ET A LA BASE ADMINISTRATIVE SODECOTON DE LA FERME DE YOKO DANS LE DEPARTEMENT DE MAYO REY, EN CINQ (5) LOTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON
Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres N°086/21/AONO/SDCC/CIPM DU 23/08/2021 pour les travaux de construction d'un garage mécanique; d' un magasin de stockage; d'un bureau; de trois toilettes (deux toilettes vestiaires et une toilette simple); d'une rampe de dépannage mécanique, une infirmerie, deux forages et deux cuisines a la base vie et a la base administrative SODECOTON de la ferme de Yoko dans le département de mayo rey, en cinq (5) lots

Considérant la lettre N°129/21/SDCC/CIPM du 12 octobre 2021 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE

Article 1er : Est déclaré infrutueux, conformemnt aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionnée pour offres reçues non conformes au dossier de consultation

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 27 Octobre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

ADDITIF N°01 À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°013 DU 13 OCTOBRE 2021 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE ISSUS DES PLANS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT (PTD), DANS 13 DÉPARTEMENTS DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DATE : 29 OCTOBRE 2021 FINANCEMENT : FED

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L**e Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :**

Certaines modifications ont été faites à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°013 du 13 octobre 2021 relatif à la pré-qualification des entreprises chargées de l'exécution des travaux pour la réalisation de certains projets de désenclavement des bassins de production agricole issus des Plans Territoriaux de Développement (PTD), dans 13 Départements dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord dans le cadre de la mise en œuvre du volet agropastoral FED du PNDP, de la manière suivante :

Région de l'Est

Département du Haut-Nyong

Au lieu de :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Haut-Nyong	Réhabilitation des pistes agricoles Motcheboum- Mpoundou-Bameko et Baguempal-Nkoum (avec une bretelle d'environ 1 km et un ouvrage de franchissement à construire) [22km]	Route et ouvrages d'art
2	Haut-Nyong	Réhabilitation de la piste rurale Bobodji-Lougguéré-Bali longue de 09 Km, avec la construction des ouvrages d'assainissement dans la Commune de Martap.	Route et ouvrages d'art
3	Haut-Nyong	Réhabilitation de la piste agricole Ngoumou - Epwassong 1 sur 19 km avec rechargement de la digue	Route et ouvrages d'art
4	Haut-Nyong	Réhabilitation de la piste agricole Zoulabot1 – Achip- Pana (frontière yokadouma) (70km	Route et ouvrages d'art

Lire plutôt :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	DOMAINE D'INTERVENTION

1	Haut-Nyong	Réhabilitation des pistes agricoles Motcheboum-Mpoundou-Bameko et Baguempal-Nkoum (avec une bretelle d'environ 1 km et un ouvrage de franchissement à construire) [22km]	Route et ouvrages d'art
2	Haut-Nyong	Réhabilitation de la piste agricole oboul1 – Ntimbe1-ZOA-Ntolok-Carrefour Louè/Loui – pont amiè- carrefour Louè (40,9 km)	Route et ouvrages d'art
3	Haut-Nyong	Réhabilitation de la piste agricole Ngoumou - Epwassong 1 sur 19 km avec rechargement de la digue	Route et ouvrages d'art
4	Haut-Nyong	Réhabilitation de la piste agricole Zoulabot1 – Achip- Pana (frontière yokadouma) (70km	Route et ouvrages d'art

Département de la Kadey
Au lieu de :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole oboul1 – Ntimbe1-ZOA-Ntolok-Carrefour Louè/Loui – pont amiè- carrefour Louè (40,9 km)	Route et ouvrages d'art
2	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Garoua sambé- Kadey sur 9 km avec construction de 02 ouvrages de franchissement	Route et ouvrages d'art
3	Kadey	Réhabilitation de la route Sandji 2 - Bombé bakary sur 30 km	Route et ouvrages d'art
4	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Sangalé - fleuve Kadey limite Lolo sur 7 km	Route et ouvrages d'art
5	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Gbéssawi - Sapo sur 11 km	Route et ouvrages d'art
6	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Ngonkora bienvenu - Kana Chantier sur 13 km	Route et ouvrages d'art

Lire plutôt :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Garoua sambé- Kadey sur 9 km avec construction de 02 ouvrages de franchissement	Route et ouvrages d'art

2	Kadey	Réhabilitation de la route Sandji 2 - Bombé bakary sur 30 km	Route et ouvrages d'art
3	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Sangalé - fleuve Kadey limite Lolo sur 7 km	Route et ouvrages d'art
4	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Gbéssawi - Sapo sur 11 km	Route et ouvrages d'art
5	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Ngonkora bienvenu - Kana Chantier sur 13 km	Route et ouvrages d'art
6	Kadey	Réhabilitation de la piste agricole Nyamtimbi - Bello sur 20 km	Route et ouvrages d'art

Département du Lom et Djerem
Au lieu de :

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Lom et Djerem	Réhabilitation de la piste agricole Nyamtimbi - Bello sur 20 km	Route et ouvrages d'art
2	Lom et Djerem	Réhabilitation de la piste agricole Archevêché Nganke-Yadia-Abattoir Bertoua 2 (24km)	Route et ouvrages d'art
3	Lom et Djerem	Réhabilitation de la piste agricole Mandjou 1 - Gbakombo- Bakassi - Ngounte (27 km) ; (q) Réhabilitation des pistes agricoles axe Belabo-Ndoumbakanga-Eka-Youha-Esselegue et axe Essaniem-Essapok-Dimako (40km)	Route et ouvrages d'art

YAOUNDE le 29 Octobre 2021

Lire plutôt :

Le

NGA MARIE MADELEINE

N°	DEPARTEMENT	LIBELLE DU PROJET	DOMAINE D'INTERVENTION
1	Lom et Djerem	Réhabilitation de la piste agricole Mandjou 1 - Gbakombo- Bakassi - Ngounte (27 km)	Route et ouvrages d'art
2	Lom et Djerem	Réhabilitation de la piste agricole Nganke-Yadia-Bertoua 2 (24km)	Route et ouvrages d'art
3	Lom et Djerem	Réhabilitation des pistes agricoles axe Belabo-Ndoumbakanga-Eka-Youha-Esselegue et axe Essaniem-Essapok-Dimako (40km)	Route et ouvrages d'art

Le reste sans changement.

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm